

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTERE DE LA DEFENSE



*OMAN,*

*UN EXEMPLE DE COOPERATION REUSSIE AVEC LA FRANCE AU MOYEN-ORIENT ?*

**Mémoire de géopolitique**  
**du capitaine de corvette Olivier de SAINT-JULIEN**  
**dans le cadre du séminaire « Proche et Moyen-Orient »**

**Directeur : François Thual**

**Mars 2007**

## FICHE DOCUMENTAIRE

1. Oman, un exemple de coopération réussie avec la France au Moyen-Orient ?
2. 2007\_memoire\_geop\_Oman\_de\_Saint\_Julien
3. Capitaine de corvette, marine, Olivier de SAINT-JULIEN, France
4. 12 mars 2007
5. Division C – groupe C1
6. Mémoire de géopolitique
7. Depuis le 11 septembre dans le cadre de leur lutte globale contre le terrorisme, les Etats-Unis renforcent considérablement leurs positions au Moyen Orient. Devant cette forte poussée, la France doit trouver de nouveaux appuis pour conserver sa position dans la région. L'option omanaise pourrait nous y aider. Tout au long de son histoire, le sultanat d'Oman s'est distingué des autres monarchies du Golfe. Prolongeant cette tradition de la différence, le sultan Qabous accepte la présence américaine sous réserve qu'elle puisse être équilibrée par l'ouverture à d'autres grandes puissances. Oman, pays singulier dans la région à de nombreux égards, mérite d'être davantage connu par la France. Nos relations de coopération avec le sultanat ont toujours existées. Elles sont bonnes aujourd'hui ; elles pourraient être plus approfondies. Toutefois des lignes de fractures commencent à apparaître en Oman ; elles pourraient fragiliser notre processus de rapprochement.
8. Moyen-Orient, Oman, France.

## RESUME/SYNTHESE

Depuis les attentats du 11 septembre, les Etats-Unis ont considérablement renforcé leurs positions au Moyen Orient parfois au détriment des autres pays occidentaux. A certains égards cette pression touche également la France. Or notre pays doit conserver dans la région une position qui corresponde à son rang de grande puissance, à ses responsabilités de membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, à ses intérêts économiques. La France doit trouver des points d'appui nouveaux ou renouvelés au Moyen Orient.

Parmi les pays du golfe, le sultanat d'Oman se distingue particulièrement des autres par son histoire, sa lecture de l'Islam, sa politique étrangère ouverte et non alignée, par son sultan. Malgré des liens historiques quasi exclusifs avec la Grande Bretagne, le sultanat d'Oman accepte de renforcer ses relations avec les Etats-Unis. Pour autant, Mascate cherche à équilibrer sa diplomatie en s'ouvrant également à d'autres puissances. Cette situation est sans doute propice pour nouer ou renouer des liens particuliers avec le sultanat. La France pourrait y trouver de nouveaux points d'appui dans la région. Toutefois Oman connaît aujourd'hui des signes de fragilités internes qui pourraient diminuer l'intérêt d'un rapprochement approfondi.

### 1. LA FRANCE DOIT-ELLE S'INTERESSER A OMAN ?

#### 1.1. Les enjeux de la France au Moyen-Orient

Le Moyen Orient occupe une position géopolitique centrale, déterminante pour l'équilibre mondial. La progression de l'intégrisme islamique et son corollaire terroriste, ainsi que le développement supposé d'armes de destruction massive ont nécessairement placé cette région en zone à risques pour les grandes puissances qui en dépendent peu ou prou pour leurs approvisionnements en hydrocarbures. Les attentats du 11 septembre ont majoré cette crainte qui trouve son apogée avec les interventions militaires de grande ampleur en Afghanistan puis en Irak, entraînant par effet de domino un désordre dans certains pays fragiles de la région comme l'Iran, la Syrie, la Palestine, Israël, ou encore le Liban.

Zone d'instabilité croissante, cette région est par ailleurs le cœur énergétique de la planète. Elle détient 68 % des réserves et produit 35 % du pétrole mondial. Avec une telle prépondérance, le Moyen Orient est capable de chocs pétroliers majeurs qui feraient plonger l'économie mondiale.

Terre des lieux saints et berceau de l'Islam, le Moyen Orient est le cœur de l'Oumma, la communauté sans frontière des croyants musulmans. Si l'Islam n'a pas de clergé hiérarchisé qui indique une voie officielle et commune à suivre, le Moyen Orient reste la région qui guide l'Oumma. Avec un Islam politisé par les intégristes et les terroristes, il faut être présent sur place pour comprendre et anticiper les risques qu'ils induisent pour la sécurité intérieure des pays occidentaux, cibles potentielles de leurs actions.

Pour toutes ces raisons, la France ne saurait relâcher sa présence dans cette zone clé. Au sein de cet ensemble, un pays se distingue particulièrement de ses pairs et à cet égard il mérite d'être étudié.

## 1.2. **Oman, un pays singulier du golfe**

Oman est un pays Arabe non pas dirigé vers le Golfe mais vers l'océan Indien. Historiquement le sultanat s'est toujours distingué des autres monarchies de la région. Pays tourné vers la mer et le monde, capable de s'ériger en Thalassocratie au XIX<sup>ème</sup> siècle, Oman cultive depuis des siècles une forte tradition d'ouverture, par ailleurs renforcée par sa lecture ibadite du Coran. L'Ibadisme est un courant minoritaire de l'Islam qui apprécie le Coran plus dans l'esprit que dans la lettre. Aussi fait-il bon vivre en Oman : les étrangers sont bien accueillis, les habitants sont tolérants, le sultan met de surcroît un point d'honneur à garantir le plus haut niveau de sécurité à l'intérieur de son pays.

Soucieux de son indépendance et de la sécurité dans la région, le sultan Quabous conduit une politique étrangère d'ouverture sans restriction. Mascate possède d'excellentes relations diplomatiques avec tous les pays de la région mais également avec les grandes puissances qui comptent. Preuve de son indépendance, le sultanat ne fait pas partie de l'OPEP, mais applique les orientations de l'organisation dès lors qu'il les juge opportunes. A contre courant diplomatique, Mascate a su entretenir, selon les époques, des relations avec Tel-Aviv, Moscou, Washington ou encore Téhéran contre l'avis de ses pairs. Cette intelligence de situation diplomatique a toujours été reconnue a posteriori. Oman fort de sa différence et de ses bonnes relations avec tous, apparaît comme une plaque tournante des relations internationales dans le golfe.

Pays pétrolier moins riche en réserves que ses pairs, le sultanat doit plus que les autres se préparer à l'après pétrole. Ce contexte de développement industriel et de diversification présente a priori de nombreuses opportunités d'investissement pour des entreprises qui voudraient conquérir des marchés dans ce pays.

Pour toutes ces raisons, Oman est un pays singulier susceptible de présenter de nombreux avantages pour la diplomatie ou les entreprises de notre pays.

## 2. **LES RELATIONS FRANCO OMANAISES**

### 2.1. **De bonnes relations**

La France a toujours eu de bonnes relations avec le sultanat. Si l'histoire omanaise récente est très largement marquée par la Grande Bretagne, la France possède néanmoins une bonne image dans le sultanat. Notre pays est reconnu pour sa compétence dans de nombreux domaines, en particulier l'armement, la coopération scientifique, l'enseignement, ou encore la justice. Mascate apprécie la fiabilité, la loyauté française et la position toujours nuancée de Paris dans les affaires de la zone.

Après l'avènement du sultan Qabous, nos deux pays ont signé de nombreux accords de coopération, en particulier dans les domaines de la santé, de l'archéologie, de la géologie et de l'hydrologie. Des sociétés françaises se sont établies en Oman : banque, pétrole, hôtellerie tourisme, exploration minière...

Récemment, Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères, affirmait le souhait de notre pays de se rapprocher davantage encore du sultanat au plan diplomatique mais également économique, encourageant les investissements de sociétés françaises dans ce pays. En 2005 fruit de ce nouvel élan vers le sultanat, de gros contrats d'armements ont été signés pour des livraisons d'hélicoptères, de systèmes électroniques, d'armes de défense aérienne. Plusieurs de nos sociétés sont venues s'implanter dans le domaine des services et de la distribution.

Ce constat favorable doit cependant être examiné avec un optimisme mesuré.

## 2.2. Une réalité fragile

Le sultan Qabous, soucieux de la sécurité d'Oman à long terme, a toujours maintenu un lien très fort avec la Grande Bretagne. La France est indéniablement appréciée dans ce pays, mais la grande Bretagne est favorite ; la pérennité de notre relation avec Oman n'est pas acquise, elle est à construire, à entretenir.

La France manque en outre de fidélité diplomatique. Quand nos dirigeants politiques se rendent dans la région, Oman est le dernier pays qu'ils visitent, s'ils en ont le temps. Les omanais ne sont pas dupes ; ils savent nous en faire reproche. Le départ du président Chirac sera une perte diplomatique pour la France car son crédit est très important dans la région. Le nouveau président devra instaurer de nouvelles relations de confiance personnelles avec tous les souverains du CCG.

Au plan économique, les pays du CCG sont pressés et disposent d'une très bonne trésorerie. Ils sont prêts à payer dès lors que les offres répondent rapidement et précisément à leurs demandes. Ils sont exigeants sur la qualité. Les demandes sont très fortes partout dans la région et la France ne parvient pas à répondre à tous les appels d'offres. Oman n'est pas encore jugé prioritaire par nos entreprises qui se tournent davantage vers Dubaï ou encore Doha. Nos réponses sont parfois inadaptées et manquent de précisions, le cas échéant elles ne sont pas retenues. Nos entreprises ont encore une vision ancienne et décalée des Omanais qui ne sont plus des bédouins mais bel et bien des hommes d'affaires avertis, formés dans les meilleures universités occidentales et qui négocient âprement en sachant faire jouer la concurrence.

Oman vit aujourd'hui des difficultés internes qui fragilisent l'union nationale et vont à l'encontre de la tradition séculaire d'accueil et d'ouverture au monde du sultanat. Il y a un ressentiment général contre l'élite politique, confondue avec l'élite économique dont le train de vie augmente, alors que beaucoup d'omanais ont des difficultés à assurer leur subsistance. En raison d'une croissance démographique importante qui accentue mécaniquement le taux de chômage, le sultan a lancé dans les années 90 une politique d'omanisation des emplois. Cette politique est difficile à mettre en place en raison du retard d'alphabétisation. De fait Oman doit accueillir sur le

marché du travail une jeunesse quasiment illettrée, seulement capable de tenir les emplois les plus subalternes de la société. Les chefs d'entreprise se plaignent de cette main d'œuvre plus chère et souvent moins qualifiée que les expatriés indiens ou palestiniens. A cette résistance des employeurs à remplacer des expatriés par des nationaux, s'ajoute la réticence des jeunes Omanais à remplir des tâches subalternes non qualifiées, souvent jugées honteuses parce qu'assimilées à un domaine réservé aux expatriés asiatiques. Ces tensions sur le marché du travail pénalisent la performance de l'économie omanaise.

Cette fragilisation de la société omanaise est par ailleurs accentuée par les interrogations de l'après Qabous dont la succession n'est pas connue. La société omanaise tout comme l'économie du sultanat n'apprécient guère cette incertitude.

\*                    \*  
\*  
\*

Après les attentats du 11 septembre, les américains ont renforcé leur présence au Moyen Orient au détriment d'autres pays occidentaux. Cette démarche est bien accueillie par les pays Arabes qui, par crainte de l'Iran, sont naturellement conduits à se placer sous la protection de la plus grande puissance militaire capable de garantir la stabilité dans la région. Le Moyen Orient est central pour la stabilité mondiale, fort par ses ressources énergétique et son poids financier, faible par son fanatisme et par le terrorisme induit. Malgré ce paradoxe la région est incontournable, la France pour des raisons d'ordre économiques, énergétiques et de sécurité doit y conserver de bonnes positions.

Le sultanat d'Oman pourrait être pour la France une nouvelle carte dans la région. Son indépendance, son ouverture culturelle sur le monde, sa situation géographique et son histoire doivent permettre de conforter les relations franco-omanaises et de relancer les échanges dans le cadre d'un partenariat revigoré. Ce pays, bien qu'arabe et musulman, est non aligné sur ses pairs du CCG. A certains égards il nous ressemble et nous apprécie mais nos relations diplomatiques, militaires et commerciales avec le sultanat restent modestes. Elles existent néanmoins ; elles sont jugées plutôt réussies et pourraient en première approche se renforcer, pour conforter notre position dans la région. Cette appréciation mérite cependant d'être tempérée par quelques réserves. Oman souffre de fragilités : risque de désunion nationale, conflit de génération, enseignement insuffisant, système politique vacillant, économie insuffisamment diversifiée. Après la mort du sultan Qabous, il est permis de s'interroger sur le prolongement de la politique actuelle du sultanat ; une période troublée est à craindre.

En somme, si la coopération franco-omanaise a été fructueuse, elle pourrait être réactivée de façon prudente dans des domaines porteurs d'une plus valeur rapide ne nécessitant pas d'investissement important.

# **Oman, un exemple de coopération réussie avec la France au Moyen Orient ?**

## **SOMMAIRE**

### **PREMIERE PARTIE : LA FRANCE DOIT-ELLE S'INTERESSER A OMAN ?**

Les enjeux de la France au Moyen-Orient

Oman, un pays singulier du Golfe

### **DEUXIÈME PARTIE: LES RELATIONS FRANCO OMANAISES**

De bonnes relations

Une réalité fragile

## INTRODUCTION

Depuis le 11 septembre, les Etats-Unis renforcent leurs positions au Moyen Orient dans le cadre de leur lutte globale contre le terrorisme. Cette politique d'extension diplomatique, économique et militaire réduit la place des autres grandes puissances dans la zone. Or cette région peut être aujourd'hui considérée comme une carte essentielle dans le jeu des relations qui assurent la stabilité de la planète. La France ne saurait s'en éloigner pour des raisons de sécurité, d'économie et afin de préserver son capital d'influence correspondant à son rang de grande puissance. Des marges de manœuvre doivent être préservées ou retrouvées pour que la France puisse conserver et solidifier une position durable dans la péninsule arabique. Les caractéristiques géographiques, historiques et culturelles du sultanat d'Oman sont particulières et originales elles sont en faveur de cette approche.

Oman est à distinguer des monarchies du Golfe. Le sultanat suit une orientation diplomatique nuancée proche dans le fond et dans la forme de celle de la France, au moins en ce qui concerne les problèmes de la sous région. Cette proximité constitue un terrain favorable à l'essor d'une coopération fructueuse souhaitée par le sultan Qabous particulièrement ouvert sur le monde.

Le sultanat se présente donc assez naturellement comme un allié possible de la France au Moyen Orient mais il importe de prendre en compte l'émergence de fragilités sociales et politiques susceptibles de modifier l'évolution favorable de ce pays.

Pour s'en convaincre il conviendra dans un premier temps, de mesurer les avantages d'un rapprochement diplomatique de la France avec le sultanat, en soulignant d'une part le poids du Moyen-Orient dans les affaires du monde et d'autre part la singularité d'Oman. Il sera alors possible d'évaluer, dans une deuxième partie, les forces et les faiblesses des relations franco-omanaises. C'est à partir de ces éléments qu'un jugement pourra être porté sur la qualité de la coopération de la France avec Oman, nouvelle porte d'entrée de la diplomatie française au Moyen Orient.

## **PREMIERE PARTIE : LA FRANCE DOIT-ELLE S'INTERESSER A OMAN ?**

### **1. LES ENJEUX DE LA FRANCE AU MOYEN-ORIENT**

Le Moyen Orient occupe une place géopolitique centrale, déterminante pour l'équilibre mondial. La progression de l'intégrisme islamique et son corollaire terroriste, le développement supposé d'armes de destruction massive ont nécessairement placé cette région en zone à risques pour les grandes puissances qui en dépendent peu ou prou pour leurs approvisionnements énergétiques. Les attentats du 11 septembre ont majoré cette crainte qui trouve son apogée avec les interventions militaires de grande ampleur en Afghanistan puis en Irak, entraînant par effet de domino un désordre dans certaines nations fragiles de la région comme l'Iran, la Syrie, la Palestine, Israël, ou encore le Liban.

La France, puissance nucléaire et membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, toujours en quête d'un rayonnement que ne lui procure plus son développement économique, ne saurait être absente des grands enjeux au Proche et Moyen Orient.

#### **1.1. Une zone centrale pour la stabilité mondiale**

##### **1.1.1. Le Moyen Orient, cœur énergétique de la planète**

Cette région détient 68 % des réserves et produit 35 % du pétrole mondial. Alors que l'Agence internationale de l'énergie estime que la demande en hydrocarbures va croître de 1,9 % par an, la part dans la production mondiale des cinq membres principaux de l'OPEP<sup>1</sup> au Moyen Orient<sup>2</sup>, devra passer de 25 % actuellement à 32 % en 2010 puis à 41 % en 2020. Après la diversification des années 1970 et 1980, on assiste à une concentration de l'offre énergétique mondiale. L'Europe importe environ 3 millions<sup>3</sup> de barils par jour en provenance du golfe persique, soit 45 % de ses importations pétrolières. En retour, l'Union européenne est le premier partenaire commercial de l'Arabie Saoudite, du Koweït et des Émirats Arabes Unis<sup>4</sup>. La France est dépendante directement du Moyen-Orient pour satisfaire l'équilibre de ses approvisionnements en pétrole et indirectement par ses relations commerciales avec les pays de la zone riche de pétrodollars et à fort potentiel de croissance. Toutes les instabilités régionales ont une influence directe sur les cours du pétrole. Les répercussions sur les équilibres énergétiques et sur les économies sont proportionnelles. La France, malgré la diversification de ses ressources énergétiques et la multiplicité de ses sites fournisseurs, doit contribuer à la stabilisation de la région. Face à la concurrence internationale elle doit également y mener une politique vigoureuse et durable.

---

<sup>1</sup> Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.

<sup>2</sup> Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Koweït, Iran et Irak.

<sup>3</sup> Site internet du Sénat.

<sup>4</sup> 30 à 40 % de leurs importations.

### 1.1.2. *La politique Américaine post 11 septembre 2001*

Depuis le 11 septembre, par la double préoccupation de la maîtrise des ressources énergétiques et de la lutte contre le terrorisme<sup>5</sup>, les Etats-Unis ont considérablement renforcé leurs positions au Moyen Orient. Le projet de « Grand Moyen-Orient » témoigne de leur volonté d'accentuer leur emprise sur cet espace géopolitique : sur son pétrole, sur ses marchés, sur ses flux financiers, voire sur ses ressortissants et donc sur ses régimes. L'hypothèse d'un « choc des civilisations » et de ses conséquences sert d'alibi à une main mise globale et probablement durable dans la région.

Cette tendance est accentuée par un rééquilibrage planétaire qui se profile au profit de la Chine et de l'Inde qui dépendent énergétiquement de la zone. Il est possible d'imaginer qu'en amont d'une guerre commerciale survienne une guerre des approvisionnements en hydrocarbures produisant un ralentissement économique et incidemment une modification des balances commerciales. Environ 59 % du pétrole et 18 % du gaz naturel consommés aux États-Unis viennent de l'extérieur, dont une part importante de l'hémisphère occidental<sup>6</sup>. D'ici à 2025, la part des importations en provenance du Moyen-Orient<sup>7</sup> pourrait presque doubler. En conséquence, les américains dont les ressources énergétiques sont peu diversifiées<sup>8</sup> concurrencent très fortement les autres pays, la France en particulier.

Fort de ce constat, les américains procèdent à un redéploiement de leurs forces du centre Europe vers cette zone, en l'enserrant de nouvelles bases militaires dans le cadre d'une politique d'endiguement qui rappelle le temps de la guerre froide. Les Etats-Unis s'appuient moins sur le royaume saoudien que par le passé. Pays d'origine de bons nombre des kamikazes du 11 septembre, ce pays siège des lieux saints doit contenir un mouvement fondamentaliste croissant qui rend la population moins tolérante à la présence de forces armées américaines sur leur sol. Les Etats-Unis se redéplient massivement dans les émirats voisins, en particulier à Bahreïn<sup>9</sup> et au Qatar.

### 1.1.3. *Foyer de l'Islam et développement du terrorisme*

Terre des lieux saints et berceau de l'Islam, le Moyen Orient est le cœur de l'Oumma, la communauté sans frontière des croyants musulmans. Si l'Islam n'a pas de clergé hiérarchisé qui indique une voie officielle et commune à suivre, le Moyen Orient reste la région qui guide l'Oumma.

#### 1.1.3.1. L'Islam politique

Le monde musulman est particulièrement sensible à la domination mondiale des grandes puissances dont aucune n'est musulmane. Les pays musulmans ont longtemps espéré rattraper ce

---

<sup>5</sup> Global War on Terrorism.

<sup>6</sup> Continent américain, Europe, Golfe de Guinée.

<sup>7</sup> 15 % du pétrole américain consommé en 2004.

<sup>8</sup> Faiblesse du nucléaire.

retard. Ni le socialisme, ni le nationalisme panarabe n'ont réussi à redorer leur prestige. Ces deux idéologies politiques ont perdu de leur influence. La puissance pétrolière se convertit avec retard en développement économique. La démocratisation des sociétés est balbutiante, sauf en Turquie. Les rares scrutins subissent généralement la tutelle de forces peu ouvertes à la démocratie : monarchie marocaine et arabe, armée au Pakistan, en Algérie et en Turquie, ou encore récemment en Syrie et au Liban. On peut ainsi voir dans la montée de l'Islam politique la réponse à un vide idéologique associé à la nostalgie du rayonnement conquérant du premier Islam. La poussée intégriste s'imisce dans les domaines socio-économiques, excite et fanatise les populations en faisant état de prétendues souffrances musulmanes attribuées à la domination occidentale<sup>10</sup>. L'islamisme promet alors une « (re-)conquête » par tous les moyens : la poussée démographique<sup>11</sup>, la conversion, la guerre<sup>12</sup> et un terrorisme souvent suicidaire ; les armes utilisées sont celles du faible.

L'objectif est de susciter et de développer dans les populations musulmanes un sentiment de revanche, de croisade inversée. La difficulté pour y parvenir est la faiblesse des moyens disponibles, d'où le choix de la terreur, expression des minorités agissantes face à des masses paisibles et craintives. La violence extrême des actions menées au nom du Coran<sup>13</sup> contre des populations civiles innocentes a pour objectif de terrasser l'adversaire par l'intérieur, en dissuadant d'emblé toutes réactions. L'image des avions précipités sur les tours jumelles, l'ampleur des destructions des attentats de Madrid en 2004, de Londres en 2005 sont autant de tentatives faites pour frapper les imaginations. Les médias complaisants sont utilisés comme armes d'amplification en relais. L'Islam intégriste tente de se justifier en se présentant comme la victime d'un prétendu impérialisme occidental, contre lequel elle résiste sous la forme d'une croisade mondiale, en s'abritant derrière l'application d'une lecture littérale du Coran. On assiste à une forme particulière de guerre de religion, fausse guerre de culture et au delà de civilisation, que la communauté internationale n'ose ouvertement nommer par crainte d'y être précipitée.

La guerre a changé, la violence et la force ont trouvé après la chute du mur une nouvelle forme d'expression. Le fort au fort est remplacé par le fort au faible ou au fou sans pour autant que l'affrontement du fort au fort ne devienne impossible.

#### 1.1.3.2. Le terrorisme au Moyen Orient

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont les creusets de cette nouvelle forme de violence, zones politiquement fragiles divisées par des islams différents intransigeants et agressifs. Ils sont l'objet de toutes les convoitises et sont de ce fait le champ clos de très nombreux affrontements. L'Irak est le théâtre d'actes généralisés de terrorisme et de violence réalisés par des djihadistes étrangers, des activistes de l'ancien régime baasiste de confession sunnite et d'islamistes

---

<sup>9</sup> Siège des commandements militaires américains dans la région.

<sup>10</sup> Guerres en Irak, répression en Palestine, caricatures de Mahomet...

<sup>11</sup> Partie de quasiment rien, l'Europe compte en 2006 environ 15 millions de musulmans.

<sup>12</sup> Comme en Tchétchénie, au Liban, en Palestine, au Cachemire.

<sup>13</sup> Djihad.

de tous bords. De nombreux attentats y ont visé des étrangers, notamment des membres d'ONG<sup>14</sup> et du personnel de sociétés travaillant en Irak. Des attentats terroristes se sont également produits, probablement par effet de contagion, en Égypte, en Arabie Saoudite et en Israël. La recherche d'un embrasement régional est patente.

Les groupes les plus actifs au Moyen-Orient sont le réseau Al-Qaïda, le Hamas, le Hezbollah, le Djihad islamique palestinien, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa<sup>15</sup>, Ansar al-Islam<sup>16</sup> et sa faction affiliée Ansar al-Sunna, le Front populaire pour la libération de la Palestine, une organisation menée par feu Abou Moussab al-Zarqawi appelée Tanzim Qaidat al-Djihad fi Bilad al-Rafidayn, ou encore Al-Qaïda du Djihad du pays des deux Fleuves<sup>17</sup>.

Cette liste non exhaustive souligne l'importance du facteur terrorisme au proche et moyen Orient. La multiplicité des réseaux, la complexité de leurs connexions, l'inorganisation de leurs relations, l'incohérence de leurs actions expliquent les difficultés rencontrées pour trouver des parades globales. Le problème est celui des cercles sécants. Chaque sujet doit être traité en particulier et surtout rapporté à son contexte. Depuis les attentats du World Trade Center les Américains sont encore plus présents dans la zone, avec une volonté d'exclusivité hésitant au gré des campagnes électorales entre unilatéralisme et multilatéralisme. Dans ce contexte, les autres pays occidentaux et notamment non anglo-saxons pourraient ne plus trouver la place qui leur revient au titre des grands équilibres, dans un golfe devenu mer américaine. Cette lecture est proche de la pensée néo conservatrice américaine, très en opposition avec l'approche française. Aussi est-il important que la France conserve au Moyen Orient les clés d'une position qui lui donne une autonomie d'appréciation et d'action diplomatique.

## 1.2. La France en péninsule arabique

Depuis la guerre du golfe et leur implantation au Koweït, les américains ont, en tache d'huile, pays par pays, raffermi et diversifié leurs liens privilégiés dans la zone pour ne pas être tributaires exclusivement de l'Arabie Saoudite. Face à cette poussée, la France perd du terrain. Ainsi à la fin des années quatre-vingt dix, la France possédait au Qatar 80% du marché d'armement. Aujourd'hui, elle n'y tient plus que quelques créneaux de moindre importance. Cette présence était d'autant plus importante que ce pays est en passe de devenir le plus important gisement gazier de la région.

Même situation en Irak où notre opposition à l'engagement des Etats Unis en 2003 nous place en retrait. L'omniprésence anglo-saxonne ne laisse pas d'espace disponible. La guerre d'Irak les a rendus maîtres de l'exploitation du pétrole de ce pays, où la France n'a pas su garder l'exploration et l'exploitation des champs géants de Majnoun<sup>18</sup> et de Nahr Umar<sup>19</sup>.

---

<sup>14</sup> Organisation Non Gouvernementale.

<sup>15</sup> Faction militante du Fatah.

<sup>16</sup> Mouvement séparatiste et fondamentaliste kurde d'Irak.

<sup>17</sup> Anciennement Jamaat al-Tawhid wa'l-Djihad.

<sup>18</sup> Au nord est de Bagdad.

La France est donc au plan commercial également en perte de vitesse dans la péninsule arabique ; de nouvelles voies de pénétration doivent être trouvées. L'ouverture sur le monde de l'esprit omanais concordant avec celui des Français devrait faciliter un rapprochement naturel et permettre une redynamisation des échanges de la France avec les pays de la région.

## 2. OMAN, UN PAYS SINGULIER DU GOLFE

Oman est sans doute le pays qui se distingue le plus du profil général des Etats de la péninsule arabique, tout en appartenant à la sphère des pays arabes. Le sultanat se singularise par sa situation géographique, par son histoire, par son système politique, par sa population, par son islam, par ses ressources énergétiques et en somme par ses relations avec l'occident.

### 2.1. Approche historique et religieuse de la différence

#### 2.1.1. *Une situation géographique « décisive »*

Les caractéristiques socioculturelles d'Oman résultent fondamentalement des dispositions géographiques de ce pays. Tourné vers la mer d'Arabie et plus largement vers l'océan Indien, le peuple omanais a toujours vu la mer comme un partenaire privilégié. Oman a toutes les caractéristiques d'un état maritime, ouvert sur le monde extérieur, peuplé de marins à l'esprit d'aventure partant à la conquête de nouvelles voies maritimes, à l'esprit marchand davantage tourné vers le grand large que vers le golfe arabo-persique. Les charpentiers de Sour se spécialisent dès le II<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère dans la construction de boutres qui permettront aux omanais de caboter de l'Inde à la pointe de l'Afrique. Véritables phéniciens des mers du sud que les historiens hésitent à situer comme maîtres ou comme disciples.

Traversé par des systèmes montagneux et des zones désertiques, Oman abrite des entités montagnardes et bédouines minoritaires dominant la production et le commerce de l'encens. Historiquement le fond de population est constitué de groupes himyarites se disant descendants directs de Noé par Sem et par son fils Qahtan, ayant émigrés du royaume de Saba. Pour souligner l'originalité des Arabes omanais<sup>20</sup> qui se considèrent comme les vrais Arabes<sup>21</sup>, il faut les distinguer des arabes du nord<sup>22</sup> de la péninsule qui descendent d'Adnan deuxième fils de Sem.

La mer, la montagne et le désert ont forgé l'âme omanaise et lui ont conféré une originalité très particulière parmi les tribus essentiellement bédouines de la péninsule arabique. Les omanais sont certainement plus proches des Yéménites ou des Indiens du Kerala que des habitants nouveaux riches du fond du golfe. Les omanais ne sont en somme arabes que par la langue et la religion, encore que ce dernier point soit à nuancer.

---

<sup>19</sup> Au nord de Bassora.

<sup>20</sup> Arabes du sud.

<sup>21</sup> Al Arab al Ariba.

<sup>22</sup> Arabes arabisés, Al Arab al Mutaariba.

### 2.1.2. *Une histoire politique ancienne*

A l'origine se trouve le florissant royaume sumérien de Magan connu dans l'ensemble du monde antique pour sa maîtrise du travail du cuivre et déjà par la virtuosité de ses marins qui contrôlent la grande route maritime reliant l'extrême orient aux brillantes civilisations du nord de l'Arabie et de la Mésopotamie. Cyrus le grand l'annexe et y installe un système d'irrigation encore utilisé. Aux Perses succèdent les Turcs seldjoukides puis les Turcomans, les Moghols. Puis viennent les portugais au XVI<sup>ème</sup> siècle à la suite de Vasco de Gama ; ils y installent des ports et des garnisons. Leur présence suscite un mouvement nationaliste fort et durable coordonné par Nasir Bin Muhammad et par le sultan Bin Sayf al Yaarubi.

Libéré du joug étranger Oman donne toute la mesure de son génie commercial, toutefois limité par les luttes tribales qui l'empêchent de devenir un véritable état. La dynastie des Bu Sayd génère aux moments les plus critiques de son histoire, des hommes providentiels sachant, par leur charisme, leur courage assorti d'un grand sens politique, redonner un but commun à leurs concitoyens et forger une identité Omanaise, aidé en cela par l'isolement relatif du territoire coincé entre la mer, les régions montagneuses et le désert de l'Hadramaout. L'influence d'Oman s'étend jusqu'à Zanzibar sous l'autorité du sultan Saïd Bin sultan<sup>23</sup> (1806-1856) entrepreneur et bâtisseur d'empire qui a indéniablement marqué son temps. Son empreinte est encore perceptible aujourd'hui. Ce monarque ne se contente pas de faire de Mascate le plus prospère de tous les ports du golfe persique. Il donne à son pays des allures d'empire<sup>24</sup> maritime constitué de possessions disséminées sur la côte orientale d'Afrique qui sous son impulsion va s'étendre à Mombassa, Kilwa<sup>25</sup>, Pemba et Dar es-Salam. Par l'intermédiaire de gouverneurs installés à Sofala<sup>26</sup>, Zanzibar en devient le centre. Le sultan exerce son protectorat sur plusieurs comptoirs implantés jusque sur la côte actuelle de Somalie. Cet empire compte encore le Baloutchistan et Bandar Abbas. Parcourant les mers pour visiter son empire et faire prospérer ses affaires le sultan Saïd devient alors *amir al-bahr*<sup>27</sup> qui signifie « prince de la mer ». Oman atteint son apogée.

Des conflits familiaux entraînent la sécession de Zanzibar. Il s'en suit un déclin inexorable, le « sultanat des mille et une nuit » s'enfonce dans l'isolement et l'oubli. En 1970, un nouvel homme providentiel se lève : fils du sultan Taymûr, le sultan Qabous Bin Sayd est depuis le monarque d'Oman. Eduqué en Angleterre, très ouvert sur le monde moderne non musulman, il a pacifié le Dhofar, éteint les rebellions et remis le pays en ordre de marche. Sa présence est une opportunité à saisir.

---

<sup>23</sup> 1806-1856.

<sup>24</sup> Cf. carte en annexe I

<sup>25</sup> Ile proche de la Tanzanie.

<sup>26</sup> Province du Mozambique.

<sup>27</sup> Origine du mot « amiral ».

## 2.2. Un pays modéré

### 2.2.1. *L'Ibadisme*

L'Ibadisme encore appelé Khârijisme est le courant majoritaire de l'Islam en Oman. Après le Sunnisme et le Chiisme qui constituent les deux rameaux principaux de l'Islam, l'Ibadisme est le troisième et de très loin le plus minoritaire. En dehors d'Oman, on le trouve dans quelques poches isolées du Maghreb berbérophones.

Historiquement le courant Khârijite est né par opposition aux pratiques de désignation du successeur de Mahomet, estimant que la fonction devait être élective et non héréditaire. Il qualifié de courant égalitaire mais également puritain. A partir d'une lecture plus épurée du Coran, les Ibadites distinguent les versets allégoriques de ceux qui se rattachent aux fondements même de la foi. Ainsi des pratiques décrites dans le livre sont considérées par les Ibadites comme le reflet de la société de l'époque du Prophète et non l'expression d'un dogme. Contrairement aux Sunnites d'Arabie saoudite qui aujourd'hui encore prennent à la lettre les versets du Coran, les Omanais sont enclins à n'en garder que l'esprit. Si l'Ibadisme nourrit les exigences les plus strictes dans les domaines de la foi et de la morale, sa pratique repose sur le respect de l'homme et fait preuve d'une grande tolérance à l'égard de ceux qui ne partagent pas la même foi.

Cette singularité garantit un niveau de tolérance, d'accueil et de protection sans pareil en péninsule arabique pour les étrangers qui plus est non musulmans. Il fait bon vivre ou séjourner en Oman, l'étranger peut y travailler librement.

### 2.2.2. *Tolérance*

#### 2.2.2.1. Humaine

Oman est depuis toujours un pays de grande tolérance, cause ou effet des riches relations marchandes entretenues avec les grands pays de l'océan Indien. En 1763, John Ovington<sup>28</sup> ecclésiastique anglais notait déjà : « ils sont fort civils dans leur comportement et très honnêtes à l'égard des étrangers. Ils ne font jamais violence ni affront à quiconque. Quoiqu'ils soient forts attachés à leurs principes et très fidèles à leur religion, ils ne l'imposent à personne et n'ont pas ce zèle dans leur moralité qui fait oublier l'humanité et le respect d'autrui. Un voyageur peut parcourir des centaines de milles dans ce pays sans se faire injurier et sans aucune mauvaise rencontre. Il peut dormir en pleine campagne sans courir aucun risque. »

Début XX<sup>ème</sup> Louise Béguin<sup>29</sup> rapportait également : « Mascate est surprenante car des hommes si différents les uns des autres vivent ensemble en bonne intelligence. Mascate n'est ni tout à fait une ville arabe ni tout à fait une ville asiatique : elle est les deux. Une authenticité singulière qui ne peut que nous séduire. »

---

<sup>28</sup> Cf. Bruno Le Cour Grandmaison, *Le sultanat d'Oman*, éd. Karthala, p56 et 57.

<sup>29</sup> Cf. Bruno Le Cour Grandmaison, *Le sultanat d'Oman*, éd. Karthala, p56 et 57.

Aujourd'hui la région de Mascate continue d'être un creuset où se fond cette authenticité singulière qui distingue Oman de ses voisins. Princes ou marchands voire les deux, nombreux sont les omanais qui s'allient avec des Turques, des Indiennes, des Africaines ou des Baloutches. Cette ouverture d'esprit est propre à l'identité omanaise.

Dans ce sens le texte constitutionnel de 1996, précise que tous les citoyens sont égaux devant la loi et qu'aucune discrimination fondée sur le sexe, l'origine, la couleur, la langue, la religion n'est permise. La présomption d'innocence y est clairement énoncée.

#### 2.2.2.2. Religieuse

Autre expression tangible du respect d'autrui, toutes les pratiques religieuses sont acceptées. Les pratiques étrangères sont acceptées quand bien même elles seraient contraires aux prescriptions du Coran. Des lieux de culte non musulmans ont reçu des aides de l'Etat. Détail révélateur, tous les hôtels servent des boissons alcoolisées à qui en ferait la demande. Un omanais ne s'offusquera pas de voir quelqu'un boire un verre d'alcool à sa table. La tolérance omanaise est empreinte de tact et de courtoisie. Jamais propos choquant, vêtement inadapté ou geste malencontreux ne donne lieu à commentaire. En toutes circonstances un omanais manifeste une grande retenue.

#### 2.2.2.3. Vis-à-vis des femmes

Les filles sont presque aussi nombreuses que les garçons à fréquenter l'école bien au-delà du primaire. Elles sont devenues enseignantes, infirmières, informaticiennes, médecins ou comptables. Elles travaillent au milieu des hommes et tiennent parfois le même emploi qu'eux. Dans l'administration plusieurs femmes occupent des positions dominantes et ont autorité sur du personnel masculin.

Les femmes disposent du droit de vote et sont éligibles. Actuellement deux femmes élues siègent au Majlis as-shûra, conseil consultatif d'Etat, embryon d'une représentation nationale constitué de 80 membres. Si elles sont encore peu nombreuses, leur simple présence est révélatrice d'un changement des mentalités.

#### 2.2.3. *Sécurité*

Tenant le pays d'une main de fer, le sultan garantit l'ordre et la sécurité. La police est efficace sans être omniprésente ; elle opère en tenue civile. Le pays est particulièrement sûr.

L'Ibadisme par essence tolérant est vecteur de sécurité. Il professe un Islam modéré qui ne donne pas lieu à des attentats comme on peut en rencontrer dans d'autres pays du Golfe. La police y veille et réagit très énergiquement en cas de menace, comme le relate l'agence Reuters en février 2005 : « Un groupe d'islamistes présumés, arrêtés courant janvier, projetait de fonder une organisation voulant porter atteinte à la sécurité nationale du sultanat, a déclaré, dimanche 30 janvier, le ministre omanais de l'information, Hamad Al-Rachdi. « Quiconque cherche à violer l'ordre public doit s'attendre à tomber sous le coup de la loi », a commenté le ministre, qui a refusé

de réagir aux informations selon lesquelles près de 300 personnes auraient été interpellées. D'après des diplomates et des militants des droits de l'homme, les islamistes arrêtés, soupçonnés de prosélytisme fondamentaliste, seraient une trentaine de personnes, dont des universitaires, des prédicateurs et des fonctionnaires. Mercredi, le journal saoudien Al-Hayat, publié à Londres, se faisait l'écho d'informations non confirmées selon lesquelles des centaines d'"extrémistes" musulmans avaient été appréhendés ces dernières semaines en Oman, dont un groupe qui préparait des attentats à la bombe. ».

Différent au plan intérieur, Oman se distingue également par une politique étrangère originale.

### 2.3. Une politique étrangère non alignée

Est-ce une longue façade maritime qui ouvre le pays sur l'Asie ? Est-ce l'histoire, qui a vu Oman plus qu'aucun autre pays de la région sortir de ses frontières ? Est-ce son appartenance à cette branche minoritaire de l'Islam qu'est l'Ibadisme ? Est-ce le besoin de défendre son indépendance face aux poids lourds saoudiens et iraniens ? Est-ce la personnalité du sultan ? Quelle qu'en soit la raison, la politique étrangère omanaise se distingue nettement de celles de ses voisins tant sur le fond que sur le style. Totalement isolé du monde arabe, le sultan Qabous a saisi toutes les occasions pour rejoindre la communauté internationale. Cette ouverture et cette quête de reconnaissance dont le pays avait le plus grand besoin, ont été conduites sans sacrifier des convictions souvent exprimées à contre courant des idées dominantes du moment. A plusieurs reprises, Mascate n'a pas hésité à affirmer sa différence sans se soucier de l'opinion internationale. Sa façon de conduire ses affaires de politique étrangère reflète le plus souvent une sorte d'exception omanaise.

#### 2.3.1. *Israël*

Le conflit israélo-palestinien a été l'occasion de prises de position non conformes à la pensée dominante, voire à l'opposé du consensus exprimé par la majorité du monde arabe. Alors que deux sommets se tiennent à l'initiative de l'Irak pour condamner les accords de camp David en 1978 et 1979 et tenter d'isoler l'Egypte de Sadate, Oman refuse de se joindre aux résolutions de ces sommets. En plein cœur de la polémique, le sultan Qabous apporte ostensiblement son soutien au gouvernement de Sadate en exprimant son approbation aux accords et au traité de paix avec Israël. Le sultan et son gouvernement deviennent la cible d'une campagne menée par l'Irak à laquelle s'associent mollement les pays de la région. Peu après les pays du Golfe adoptent une autre attitude. Peut être ont-ils perçu qu'il était vain d'isoler l'Egypte ? Après un sommet de modération à Amman, il est convenu de laisser à chacun le choix d'une conduite à adopter face à l'Egypte. Dans les jours qui suivirent, les pays arabes renouent avec Le Caire. Qabous le mauvais élève d'hier, fait figure de monarque éclairé et visionnaire en matière de relations internationales. Dans une région où il n'est pas rare que les positions officielles dissimulent des convictions profondes

faisant place à des voltes face fréquentes, l'exception omanaise se présente clairement comme suivant une ligne de conduite résolue.

Bruno Le Cour Grandmaison<sup>30</sup> donne un exemple révélateur : « En 1994, Oman organise une conférence internationale sur les ressources en eau. Pas moins de trente pays participent à ce rassemblement. L'invité surprise est une délégation d'une quarantaine de spécialistes israéliens conduits par le vice-ministre des affaires étrangères Yossi Bellin. Pour la première fois un pays de la péninsule viole un interdit tacite en invitant des israéliens. Un vent d'agitation parcourt la salle de conférence mais personne ne quitte sa place. La presse syrienne s'indigne : « comment peut on discuter dans une capitale arabe de coopération avec Israël pendant que ce pays impose sa loi à des milliers d'arabes et occupent leur territoire ? ». Pour Mascate, il va de soi d'engager une coopération avec le pays pionnier de l'agriculture en zone aride. Le vice-ministre omanais des affaires étrangères l'énonce clairement : « nous voulons profiter d'une expérience, nous voulons faire progresser le processus de paix. ». Oman n'hésite pas à marquer sa différence qui va bien au-delà de la simple problématique de l'irrigation. En 1994, le premier ministre israélien Yitzhak Rabin se rend à Mascate. Oman entend s'associer pleinement au processus de paix et le fait savoir en organisant le premier voyage officiel d'un chef d'Etat Hébreu dans la péninsule arabique. »

### 2.3.2. USA

Ce sont les soviétiques qui ont poussé Qabous à se tourner vers les Américains. Le sultan est inquiet des vellétés expansionnistes qu'il perçoit chez les dirigeants soviétiques et de leurs relais régionaux, notamment en Ethiopie, au Yémen du sud et à partir de 1978 en Afghanistan. L'entrée des soviétiques dans ce pays en 1979 achève de le convaincre de ne pas rester inactif. Il perçoit une tentative d'encerclement du Golfe. Il s'efforce alors de sensibiliser les USA, seule puissance militaire qu'il estime encore capable d'assurer la sécurité du Golfe. Le 04 juin 1980, ignorant les offres insistantes de l'Irak qui par la voix de Saddam Hussein propose au pays du Golfe une « charte nationale arabe », Oman signe avec les USA un accord de coopération permettant aux américains d'utiliser pour dix ans<sup>31</sup>, les installations militaires omanaises<sup>32</sup> de Salaalah, Thoumraït, Sib, Matrah, Khassab au Mussandam et de l'Ile de Masirah. En échange, les USA s'engagent à moderniser ces bases. Pour les américains c'est une aubaine : la chute du Shah avait entraîné la disparition de l'un de ses deux piliers<sup>33</sup> dans la région. Par ailleurs la révolution islamique a pris un tournant anti-américain qui rend les autres Etats du Golfe réticents pour accueillir des militaires américains, du moins ouvertement.

Le sultan Qabous y voit à la fois un prolongement des relations militaires avec Washington commencée en 1975, une garantie de sécurité<sup>34</sup> pour son régime et pour la péninsule arabique et

---

<sup>30</sup> *Le sultanat d'Oman* ; Editions Khartala ; Paris ; 2000, p. 232.

<sup>31</sup> Cet accord a été renouvelé en 1990 et 2000.

<sup>32</sup> Cf. carte en annexe II.

<sup>33</sup> Arabie Saoudite et Iran.

<sup>34</sup> Un accord de défense est signé en 1980.

enfin une assistance économique<sup>35</sup> dont Oman moins riche en pétrole que ses voisins, a grand besoin. En outre la perte de l'allié iranien remplacé peu ou prou par le sultanat, donne aux yeux des américains un poids stratégique à Mascate qui renforce mécaniquement le poids politique du sultan Qabous dans la communauté des chefs d'Etat arabes.

Contrairement à une pratique courante dans la région, la décision a été prise au grand jour. Elle provoque l'indignation des pays voisins qui dénoncent la présence de troupes étrangères sur le sol arabe. L'actualité se chargera d'en faire la une de la presse puisque les commandos américains projetés pour libérer les otages de l'ambassade de Téhéran sont partis des bases omanaises. Cette opération se solde par un échec et Mascate est pointé du doigt pour avoir apporté son soutien au grand Satan américain. Mascate n'en tient pas compte et poursuit sa ligne de politique étrangère fondée sur l'indépendance et la sécurité à tous prix dans le Golfe.

### 2.3.3. *URSS*

Mascate a indéniablement besoin du bouclier américain pour garantir sa sécurité. Toutefois, le sultan crée la surprise en 1985 quand il annonce, dans un communiqué publié conjointement avec l'URSS, l'établissement de relations diplomatiques avec Moscou. A l'époque seul le Koweït parmi les monarchies du Golfe dispose d'une ambassade à Moscou. Le ministre des affaires étrangères, Youssef Alawi précise : « cela fait deux ans que nous songions à prendre cette décision qui va accroître la stabilité dans la région. Depuis deux ans, nous avons enregistré une nouvelle attitude de la part des soviétiques en faveur de la stabilité dans la région du Golfe<sup>36</sup> ». Malgré le passé et le rôle de Moscou dans la guerre du Dhofar, il fallait céder le pas au réalisme politique sur les anciennes rancœurs. L'URSS de 1985 n'est plus celle de la décennie précédente, l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev change la donne. Le sultan comprend que le nouveau président soviétique envisage un retrait d'Afghanistan. Le dialogue devient possible et même souhaitable. Mascate considère que le dialogue peut encourager le nouveau cours de la diplomatie soviétique et permet d'attirer l'URSS dans une politique fondée sur la stabilité des relations internationales et donc du Golfe. Par ailleurs, depuis 1982 les relations avec le Sud Yémen se sont apaisées. Mascate pense que Moscou a su donner des conseils d'apaisement à Aden.

Ce geste indispose Washington qui l'indique à Mascate. Les Saoudiens joignent leur désapprobation. Situation surprenante une fois les nouvelles relations entre Mascate et Moscou connues, les Emirats Arabes Unis suivent les omanais. On découvrira plus tard que les Emirats avaient des relations secrètes avec l'URSS. Leur projet d'ouverture vers Moscou n'avait pas été mené à son terme en raison de l'hostilité de Riyad. Une fois encore Oman conduit ses affaires étrangères d'une façon singulière qui tranche avec celles de ses voisins. Ce pays fait preuve d'indépendance.

---

<sup>35</sup> Un accord de libre-échange est signé en janvier 2006.

<sup>36</sup> Olivier Da Lage, le monde diplomatique, novembre 1985.

#### 2.3.4. *Iran*

Cherchant à se dégager de la volonté hégémonique du roi Fayçal sur la péninsule arabique, le sultan Qabous marque très vite une ouverture en direction de l'Iran du Shah. Cette initiative est vivement condamnée par les chefs arabes du Golfe. Le sultan trouve en Reza Pahlavi un opposant farouche au communisme qui l'aidera à mater la rébellion du Dhofar, soutenue par la Chine et l'URSS. Pour Qabous l'exercice est un succès complet : en passant une alliance avec le Shah, lui qui était traité en paria par ses pairs arabes, il obtient le statut de partenaire privilégié de la plus grande puissance régionale du moment, obligeant les autres à réviser leur approche. Cette alliance permet au sultan d'emporter la victoire sur la rébellion et de stabiliser son pouvoir à l'intérieur. En concluant un traité frontalier avec Téhéran, Mascate indique que l'intangibilité de ses frontières est une priorité pour garantir la stabilité régionale.

Avec cette relation privilégiée, le sultan se place en médiateur potentiel entre Arabes et Perses. La révolution islamique n'a rien changé dans les relations entre les deux pays qui partagent la responsabilité de la sécurité du détroit d'Ormuz. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de noter que tout au long des années quatre-vingts, Oman allié des USA poursuivra un dialogue avec l'Iran révolutionnaire, en servant parfois de médiateur.

#### 2.3.5. *La ligne politique du sultan Qabous*

Depuis plus de trente ans, la ligne politique du sultan est linéaire et continue, positionnée à l'écart des péripéties internes du monde arabe et des courants dominants du moment : le nationalisme arabe, l'ostracisme à l'encontre du Caire, la crainte d'afficher ses liens avec Washington ou Moscou, le soutien à l'Irak contre l'Iran, la mise en quarantaine de l'Irak... Marginal et non conformiste à ses débuts, le sultan Qabous fait aujourd'hui figure de précurseur. Sa politique étrangère est claire ; elle s'appuie sur des principes simples.

##### 2.3.5.1. Assurer la sécurité dans le Golfe et le détroit d'Ormuz

La sécurité intérieure et extérieure constitue la pierre angulaire de la diplomatie omanaise, c'est la priorité du sultan. En 1974, il prononce un discours appelant les dirigeants des pays du Golfe à faire de la sécurité de la région leur principale préoccupation. En 1976 à Mascate, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays du Golfe, le sultan réitère son appel, mais sans grand succès.

En 1981, Oman propose de faire du CCG naissant un organisme dont l'objectif premier serait de préserver la sécurité dans le Golfe, le Koweït envisage plutôt la création d'une sorte de marché commun dépourvu de préoccupations sécuritaires. C'est la vision koweïtienne qui l'emporte. Toutefois dans la pratique, c'est bien la conception sécuritaire omanaise qui marque le développement du CCG.

Dix ans plus tard au lendemain de la guerre du Koweït, Oman préconise la création d'une armée commune forte de 100 000 hommes. Ce projet est abandonné car en pratique Oman aurait

été le deuxième plus gros contributeur de cette force et Riyad n'a pas voulu se trouver en situation de quasi égalité avec Mascate.

Dans le même esprit, en précurseur, Mascate plaide pour l'allègement de l'embargo qui pèse sur Bagdad considérant qu'il est inutile de nourrir des rancœurs lourdes de conséquences pour l'avenir de la sécurité dans la région.

#### 2.3.5.2. Conserver sa liberté d'action

Le sultan a toujours éprouvé une très grande méfiance envers les courants dominants du monde arabe. Lui-même ne participe pratiquement jamais aux sommets, hormis ceux du CCG. Il tient à conserver en toutes circonstances sa liberté d'action. C'est probablement le refus de se plier à la discipline imposée par les pays les plus influents de la région qui a conduit le sultan, au début des années soixante-dix, à préférer ne pas rejoindre l'OPEP alors au sommet de sa puissance et de sa notoriété. Dans le contexte du moment, cette adhésion aurait permis à Mascate de disposer d'une tribune pour se faire valoir. Cette abstention n'est pas l'expression d'une quelconque réserve à l'égard des décisions prises, mais plutôt la manifestation d'une volonté d'indépendance. Au demeurant, Oman a pratiquement toujours suivi les politiques de l'OPEP, tout en conservant sa liberté d'action.

#### 2.3.5.3. Eviter de rompre des relations diplomatiques

Après la signature du traité de paix israélo-égyptien, Oman est l'un des trois pays arabes avec le Maroc et le Soudan à n'avoir pas appliqué les résolutions du sommet arabe de Bagdad exigeant la rupture avec le Caire. Cette conduite illustre clairement une dimension fondamentale de la politique étrangère omanaise qui consiste à rechercher à tout prix un terrain d'entente plutôt que de rompre ses relations diplomatiques avec un pays quels que soient les désaccords.

Ainsi lorsque l'ayatollah Khomeiny et ses proches lançaient des appels aux populations du Golfe pour renverser les monarchies, les relations entre Mascate et Téhéran demeurent pour ainsi dire<sup>37</sup> dans la ligne de la politique du Shah. Le dialogue reste permanent entre les deux capitales, quand bien même Mascate négocie des accords militaires avec les Etats Unis.

L'invasion irakienne du Koweït en août 1990 ne modifie pas la politique du sultan. Oman qui a condamné l'invasion du Koweït, n'en cherche pas moins à soutenir toutes les initiatives diplomatiques qui permettraient d'éviter un affrontement militaire. Quand l'offensive devient inéluctable, Oman prend part à la coalition menée par les Etats-Unis, mais contrairement aux autres monarchies du Golfe, s'abstient de rompre ses relations diplomatiques avec Bagdad. Dès la fin de la guerre, Mascate plaide et œuvre pour une réconciliation, alors que Bagdad a souvent été l'un de ses opposants les plus farouches<sup>38</sup>.

---

<sup>37</sup> Seules les patrouilles navales communes dans le détroit d'Ormuz prennent fin.

<sup>38</sup> Bagdad qui a voté contre l'admission d'Oman à la ligue arabe ; Bagdad qui a soutenu la rébellion du Dhofar, Bagdad qui se déchaîne contre le « sultan laquais » qui signe des accords avec les américains...

#### 2.3.5.4. Des frontières reconnues

Très vite après son arrivée au pouvoir, le sultan lance des pourparlers avec l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis nouvellement créés, pour mettre un terme au litige territorial de l'oasis de Bouraïmi. Cet oasis était revendiqué depuis les années cinquante par l'Arabie Saoudite, Oman et Abou Dhabi. En 1974, un accord tripartite consacre l'abandon de la revendication saoudienne sur l'oasis qui appartient aujourd'hui à Oman.

Dans le contexte de bonnes relations avec le Shah, le sultan signe avec Téhéran en 1974 un traité sur le plateau continental qui délimite leurs frontières maritimes. Ce traité règle le litige créé par l'occupation iranienne de trois îlots dans le détroit d'Ormuz qui durait depuis 1971.

En 1982 Mascate et Aden signent un accord sur l'échange d'ambassadeurs au terme d'un long processus, soutenu par la médiation des Emirats Arabes Unis et du Koweït. Oman tient en particulier à conclure dans les meilleurs délais un accord frontalier en bonne et due forme.

En juin 2000, le sultanat signe avec le Pakistan un accord délimitant leur frontière maritime.

En signant le 22 juin 2002 un accord avec les Emirats Arabes Unis, Oman achève l'entreprise de règlement des litiges frontaliers avec tous ses voisins. Le sultanat est le premier Etat de la péninsule arabe à avoir délimité ses frontières par des accords avec l'ensemble de ses voisins.

#### 2.3.5.5. Neutralité et médiation plus qu'implication

Le sultan ne partage pas les orientations politiques ou religieuses des Mollahs iraniens. Pour autant, sans chercher à s'intéresser aux affaires iraniennes, Mascate s'attache à maintenir les meilleures relations possibles avec Téhéran. Cette position neutre permet au sultan de tenir un rôle de médiateur entre l'Iran et ses adversaires.

Doit-on penser qu'Oman se désolidarise et fait cavalier seul ? Son appartenance au CCG<sup>39</sup> et le rôle qu'il y joue prouvent le contraire. Sans complexe, Oman fait savoir sa différence. Sa culture comme sa politique étrangère en font une exception qui lui assure dans le concert des nations une position beaucoup plus forte que ne devrait lui conférer sa taille.

Par ailleurs, au delà d'une politique étrangère qui se démarque, Oman est également un marché qui présente des opportunités d'investissement susceptibles d'intéresser nos entreprises.

### 2.4. De nouveaux débouchés économiques

#### 2.4.1. *Situation pétrolière*

Contrairement à l'Arabie Saoudite ou au Koweït qui disposent de réserves de pétrole considérables, Oman doit se préparer au tarissement des puits. Dernier venu dans l'économie

---

<sup>39</sup> « Avec l'Arabie Saoudite, Oman est l'Etat le plus puissant du CCG » (Le nouvel Afrique Asie, n°163, avril 2003, p56).

pétrolière, il sera le premier à faire l'expérience du sevrage. Aux rythmes de production actuels, les ressources pétrolières seront épuisées en 2020 et gazières en 2065.

L'Etat tire l'essentiel de ses recettes courantes dans les exportations de pétrole ; c'est dire sa dépendance à l'égard de cette mono production et combien l'inéluctable sevrage sera préjudiciable si rien n'est fait en remplacement. Le temps est déjà compté pour préparer le pays à l'après pétrole. La reconversion de l'économie et la réforme de l'Etat sont engagées : un avenir proche dira si les pétrodollars bien investis permettront un développement de l'économie, générateur sur le long terme de nouvelles sources de profit.

#### 2.4.2. *La gestion de l'après pétrole*

La part du pétrole dans le PIB<sup>40</sup> a été sensiblement réduite par rapport à son niveau des années soixante dix. Les efforts de diversification pour préparer l'après pétrole, ont été fructueux dans les années soixante et quatre-vingts, les années 2000 voient un tassement du développement économique, alors que la politique engagée était destinée à porter les activités industrielles et de service à un niveau supérieur à celui du pétrole. L'objectif ne sera pas atteint à moyen terme.

Par ailleurs, la composition du PIB ne traduit que très imparfaitement la dépendance de l'économie. Aujourd'hui encore, 75% des recettes de l'Etat proviennent des exportations de pétrole, c'est dire la fragilité de cette nouvelle économie.

Les découvertes récentes de gisement de gaz offrent des perspectives de diversification. Le gaz naturel se prête mieux que le pétrole à industrialisation. Il est possible de créer en aval différentes activités pétrochimiques et métallurgiques<sup>41</sup>. Un terminal gazier a été construit à Sour, en partenariat avec des sociétés coréennes et japonaises<sup>42</sup>, pour un montant de 9 milliards de dollars. A proximité, une usine d'engrais a été construite<sup>43</sup>.

L'ensemble des investissements réalisés en relation avec l'exploitation du gaz représente 11 milliards de dollars, financés pour 51% par l'Etat et le solde par des entreprises partenaires.

#### 2.4.3. *Des marchés à conquérir*

D'autres mesures viennent compléter la politique de transition vers l'après pétrole. La loi ouvre l'industrie, le commerce et les services aux investisseurs étrangers, alors qu'elle l'interdisait auparavant. Ils ont aujourd'hui la possibilité de posséder jusqu'à 100% du capital d'une société, sous réserve de l'obtention d'une autorisation délivrée par le ministère du commerce et de l'industrie. Des exemptions de droits de douane à l'importation d'équipements et de matières premières peuvent être obtenues, le rapatriement des capitaux et des bénéfices est garanti.

---

<sup>40</sup> Cf. graphiques en annexe IV.

<sup>41</sup> Usine d'aluminium.

<sup>42</sup> Ces sociétés sont liées à l'Etat omanais par contrat, pour une durée de vingt-cinq ans.

<sup>43</sup> Projet réalisé en partenariat avec des entreprises indiennes.

Des entreprises de service public, telles que la production d'eau et d'électricité, entrent également dans le champ de la privatisation. Une première expérience a été réalisée avec une société belge qui construit et gère une centrale électrique dans l'Oman intérieur.

La privatisation s'étend à d'autres domaines : formation professionnelle et services de santé. Plusieurs initiatives ont vu le jour dans ces deux secteurs, aidées par des subventions d'Etat.

Le nouveau terminal de Salaalah construit en 1998 a l'ambition de traiter deux millions de conteneurs par an, soit l'équivalent du port de Dubaï. Ce port est le seul capable d'accueillir entre l'Europe et Singapour les plus gros porte conteneurs. Il se situe dès à présent parmi les vingt premiers ports à conteneurs du monde. Salaalah est par ailleurs une zone franche qui attire investisseurs internationaux et entreprises nouvelles. Dans sa nouvelle dimension Salaalah doit devenir une plate forme aéromaritime de transfert majeure dans la région sur l'exemple de Singapour.

Le secteur du tourisme est resté très rudimentaire à Oman ; or ce pays possède des sites susceptibles de beaux développements touristiques, comme l'indique Alain Chènevière : « la beauté et la variété des paysages, la majesté altière des forts, la vie bouillonnante et multicolore des marchés qui contraste avec la sérénité des villages et par dessus tout le naturel accueillant des habitants, allié à une profonde fierté ne peuvent que séduire le visiteur<sup>44</sup> ». Le sultan y est favorable dès lors que cet essor reste mesuré et respecte le paysage traditionnel de l'Oman en adoptant une politique située entre respect des traditions et exigences du monde moderne. Il se refuse à l'idée d'un Dubaï à Mascate. Sous réserve de cette condition, Oman est un marché touristique prometteur que les entreprises françaises pourraient avantageusement exploiter.

Le 10 décembre 2006 les six pays du CCG ont décidé de se doter de centrales nucléaires pour couvrir leurs besoins croissant en électricité et pour préserver leurs réserves pétrolières, un nouveau marché s'offre pour AREVA dans le Golfe.

Cette liste n'est pas exhaustive ; il existe d'autres bonnes opportunités d'investissement ou de contrats pour nos entreprises. Le sultanat est à la fois un pays neuf et un pays qui se transforme. Ce contexte est favorable à l'émergence de marchés à conquérir.

Oman est manifestement un pays qui mérite que nous lui portions un intérêt renouvelé car en somme la France entretient déjà des relations avec le sultanat.

---

<sup>44</sup> Alain Chènevière, *Oman, le sultanat de l'encens*, p. 46.

## DEUXIEME PARTIE : LES RELATIONS FRANCO OMANAISES

### 1. DE BONNES RELATIONS

#### 1.1. Brève histoire de nos relations

Jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les relations franco-omanaises reposaient essentiellement sur des échanges commerciaux. A cette époque le sultanat est la puissance marchande de l'Ouest de l'Océan indien, une thalassocratie bâtie par le sultan Saïd Bin sultan<sup>45</sup>. Soucieux de sa liberté d'action, il comprend le parti qu'il peut tirer d'une politique de bascule entre la France et la Grande Bretagne. Il pense ainsi pouvoir échapper à l'étouffant tête à tête que lui font vivre les Britanniques. Pour exprimer sa reconnaissance de l'accueil que lui réserve Paris, il offre à la France en 1894 une belle demeure qui sera désormais la résidence des consuls. Située au cœur de Mascate, elle symbolise la place que l'Oman souhaite donner à la France.

Avec le déclin omanais qui suit la première guerre mondiale, la France s'éloigne du sultanat et retire en 1920 son consulat.

Au début des années 1970, le gouvernement français décide de renouer des relations officielles avec le sultanat. La France et le sultanat d'Oman sont deux puissances riveraines de l'océan Indien. Par ailleurs, l'accession au trône du sultan Qabous et le retrait des Britanniques du golfe Persique favorisent la reprise de nos relations : un ambassadeur de France est nommé auprès du souverain. L'accueil chaleureux qui lui est réservé à Mascate ne laisse planer aucun doute sur la volonté des autorités omanaises de refaire de la France l'un des partenaires occidentaux majeurs du sultanat. Dans la foulée, les deux Etats signent de nombreux accords de coopération, en particulier dans les domaines de la santé, de l'archéologie, de la géologie et de l'hydrologie. Des sociétés françaises s'établissent en Oman : une banque parisienne ouvre ses guichets à Mascate, la société ELF obtient une concession de recherche et découvre du pétrole, le bureau de recherche géologiques et minières se voit confier des études. Comme le note Bruno Le Cour Grandmaison<sup>46</sup> : « Ce sont, désormais, des relations épurées des arrières pensées du siècle précédent qui se nouent entre les deux pays. Le gouvernement français apprécie l'esprit d'ouverture et d'indépendance dont les dirigeants omanais savent faire preuve. Paris découvre à Mascate des affinités insoupçonnées ». Il faut néanmoins attendre la veille de la première guerre du Golfe pour que Paris et Mascate songent à intensifier leurs relations. En 1989 le sultan Qabous se rend à Paris à l'invitation du président Mitterrand. Ce déplacement constitue la première visite officielle d'un chef d'Etat omanais en France. Cette même année à l'instigation du sultan, le gouvernement omanais transforme la vieille demeure, qui abritait jadis le consulat de France, en musée consacré aux relations franco-omanaises. L'établissement est inauguré par le Président français lors de sa visite à

---

<sup>45</sup> Cf. paragraphe 2.1.1. de la première partie.

<sup>46</sup> *Le sultanat d'Oman* ; Editions Khartala ; Paris ; 2000, p. 138.

Mascate en janvier 1992. Nos relations vont tranquillement au fil de l'eau, plus sur le ton de la fidélité que de l'intensité, jusqu'à ce que le 11 septembre fasse basculer le monde dans le XXI<sup>ème</sup> siècle.

## 1.2. **La politique d'ouverture du sultan**

### 1.2.1. *La nouvelle donne du 11 septembre*

Après le choc du 11 septembre, les américains renforcent considérablement leurs positions au Moyen Orient, poussant les monarchies à ouvrir davantage leur porte. Le sultan Qabous, fidèle à sa ligne de politique étrangère, répond favorablement à cette demande. Cependant par pluralisme ou volonté de conserver son indépendance, il s'ouvre également à d'autres puissances qui voudraient renforcer leurs relations avec son pays. L'Allemagne et l'Italie saisissent en particulier cette opportunité. Une fois encore Oman se distingue de ses pairs moins enclins à s'ouvrir aussi facilement à d'autres pays que les Etats-Unis. Cette nouvelle orientation diplomatique pourrait permettre à la France de renforcer sa présence dans le Golfe.

### 1.2.2. *Le regard du sultanat d'Oman sur la France*

Oman apprécie la France. Le sultanat est sans doute le pays le plus francophile de la région. Il est le seul à posséder un musée français dans le Golfe. Notre pays est reconnu pour sa compétence dans de nombreux domaines, en particulier l'armement, la coopération scientifique, l'enseignement, ou encore la justice. Le sultanat apprécie la fiabilité, la loyauté française et la neutralité de Paris dans les affaires de la zone<sup>47</sup>. Notre politique étrangère est jugée nuancée, faisant preuve d'un bon discernement ; notre politique arabe est particulièrement appréciée à Oman et dans les pays de la zone. Enfin le charisme du président Chirac très fort au Moyen Orient joue indéniablement en notre faveur.

Depuis 2001 Oman se tourne davantage vers la France. En 2003 le sultanat installe à Paris un attaché de défense, alors que jusqu'alors le dossier français était tenu par l'attaché de défense près l'ambassade d'Oman à Londres. Depuis 2003 un officier français suit en arabe l'école d'état major de Mascate, CID<sup>48</sup> du sultanat.

## 1.3. **Les réalisations françaises récentes**

### 1.3.1. *La position française*

En 2004, Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères en visite à Mascate, précise le souhait de la France de renforcer ses relations avec le sultanat : « La France est prête à apporter son concours à chaque fois qu'elle sera sollicitée, qu'il s'agisse du développement du sultanat à répondre aux défis économiques pour s'adapter aux évolutions rapides de la conjoncture internationale, ou qu'il s'agisse du défi de sociétés qui doivent être en mesure de suivre le développement de la modernité, du défi éducatif dans l'ensemble du pays ou encore du défi de

---

<sup>47</sup> Cf. la position française vis-à-vis de la guerre d'Irak de 2003.

<sup>48</sup> Collège Interarmées de Défense.

sécurité pour l'ensemble de la région. La France souhaite également accompagner le sultanat (...) pour le volet de l'omanisation des emplois, en développant la coopération scientifique, technique et inter universitaire dans des secteurs prioritaires (agriculture, pêche, santé, administration publique, recherches géologique et minière). »

Cette déclaration a été faite alors que la France intensifiait ses visites<sup>49</sup> gouvernementales à Mascate dans la perspective de signature de gros contrats d'armement.

### 1.3.2. *Contrats d'armement récents*

L'effort diplomatique réalisé sur la période 2000-2004 a porté ses fruits puisque entre 2004 et 2006 le sultanat signe avec des entreprises françaises des contrats d'armements nouveaux pour un montant de 1,250 milliards d'euros. Par comparaison régionale, en 2004 le sultanat d'Oman a été le client le plus important de notre pays en volume de contrats signés, avec plus de 660 millions d'euros, devant l'Arabie saoudite<sup>50</sup>. Les exportations françaises d'armes ont fortement augmenté en 2004 : + 60 %, à 7,125 milliards d'euros. La France maintient son rang de troisième exportateur mondial, derrière les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

Dans le domaine de l'aéronautique, Eurocopter a emporté un contrat de vingt hélicoptères NH90<sup>51</sup> pour la Royale Air Force pour un montant de 910 M€ ainsi que quatre hélicoptères EC225 et trois Fennec pour le Royal Flight<sup>52</sup>, pour un montant de 130 M€.

Dans le domaine des systèmes navals THALES est le premier équipementier du projet KHAREFF<sup>53</sup>, frégates porte hélicoptère de premier rang. Un contrat de 250 M€ d'équipements a été signé, comprenant des missiles antinavire Exocet block III<sup>54</sup>, des intercepteurs de guerre électronique DR 3000 ainsi que la réalisation de l'ensemble des systèmes de communication intérieurs et extérieurs des frégates.

En matière d'armes MBDA emporte un contrat de VL<sup>55</sup> Mica. Ce contrat confirme l'estime et la confiance que le sultanat porte à la France. Le MICA n'existe actuellement que dans une version air-air pour les RAFALE de l'armée de l'air et de la marine. Oman souhaite néanmoins une déclinaison sol-air. Il est vrai que la France a mis au point des silos de lancement vertical pour d'autres missiles comme l'ASTER 15<sup>56</sup>. Bien renseigné sur les capacités de nos équipements de défense, le sultanat demande que le MICA soit testé à son intention en version sol-air avec des VL. En 2005, un premier essai réalisé au centre d'essais des Landes se solde par un échec. Les omanais ne se découragent pas pour autant et demandent un nouvel essai. Ils apprécient la franchise des relations avec MDDBA qui tient un langage de vérité. Ils sont par ailleurs convaincus de la

---

<sup>49</sup> Cf. tableau de synthèse en annexe III.

<sup>50</sup> 420 millions d'euros.

<sup>51</sup> A livrer entre 2008 et 2010.

<sup>52</sup> Groupe d'hélicoptères de soutien pour les déplacements royaux.

<sup>53</sup> Signifie « mousson » : frégates de 100 m de long, devant être construites par la Grande Bretagne.

<sup>54</sup> 90 M€.

<sup>55</sup> Vertical launch.

<sup>56</sup> Missile de défense aérienne qui équipe par exemple le porte avions CHARLES DE GAULLE.

supériorité du MICA sur le missile RAM américain. Réalisé en 2006 ce deuxième essai est un succès. Oman demande que la France s'engage à poursuivre le programme et signe un contrat pour un montant de 90 M€. Cette anecdote souligne l'intérêt qu'Oman porte à notre pays et incidemment l'existence de marchés que la France pourrait saisir en s'intéressant davantage au sultanat.

### 1.3.3. *Coopération policière*

Particulièrement soucieux de sa sécurité intérieure, Oman est très demandeur de missions de conseil et de formation en matière de police et d'ordre public. Le sultanat reconnaît à la France dans ce domaine une expertise particulière, associée à une excellente réputation ; mais il n'y pas encore de coopération particulière en la matière. Tout est à construire à la mesure de la capacité de la France à répondre à une sollicitation supplémentaire dans ce domaine.

### 1.3.4. *Relations économiques*

Nos entreprises ont conclu plusieurs contrats substantiels et sont présentes en Oman. Le groupe Total est partenaire de "Petrol Development Oman<sup>57</sup>" et du projet gazier Oman L.N.G<sup>58</sup>. Le consortium Technip-Snamprogetti a été choisi pour la réalisation de l'usine d'engrais omano-indienne de Sour. Avec un contrat d'achat signé en 2002, Oman est devenu le deuxième fournisseur de gaz de la France, après l'Algérie. Nos sociétés sont bien représentées dans le secteur des services (Bureau de recherches géologiques et minières, bureau Véritas), la banque (Paribas, Société Générale), l'hôtellerie (groupe Accor), la restauration collective et la distribution (Carrefour).

Plusieurs opérations de privatisations prévues pourraient intéresser les entreprises françaises notamment dans les secteurs de l'énergie<sup>59</sup> et du traitement des eaux.

Un club d'hommes d'affaires franco-omanais a été créé en juin 2003. Il permettra sans doute de renforcer nos relations économiques et commerciales avec le sultanat. Enfin une délégation de dirigeants omanais d'entreprises s'est rendue en France au début de l'année 2005.

## 1.4. **Points d'appui militaires**

### 1.4.1. *Ports*

En soutien à nos opérations militaires en cours ou à venir dans la région, Oman possèdent deux ports susceptibles d'accueillir des bâtiments de la marine nationale. Le port de Salaalah est capable d'accueillir les plus gros ; il dispose d'activités d'aval telles que la réparation navale, les différents services d'armement et d'avitaillement. Le port de Sohar au nord de Mascate est doté d'un terminal à porte conteneurs.

La plate forme aéroportuaire de Mascate peut servir de FLS<sup>60</sup>, comme l'a montré l'expérience réalisée en 2004 à l'occasion du passage du CHARLES DE GAULLE en mer

---

<sup>57</sup> PDO : société nationale omanaise d'exploitation des ressources pétrolières.

<sup>58</sup> Liquid Natural Gas.

<sup>59</sup> Centrale électrique de Rusayl.

d'Arabie. Mascate a même présenté plus d'avantages que Fujairah, moins bien desservi en vols directs provenant d'Europe. Le sultanat présente cependant l'inconvénient de ne pas accepter d'escale de bâtiment à propulsion nucléaire, ce qui constitue une restriction pour le porte-avions et les sous-marins<sup>61</sup>.

#### 1.4.2. *Aéroports*

En matière de projection aérienne Oman ne peut apporter qu'un soutien limité. La population est peu favorable à la présence occidentale au Moyen Orient et au sultanat en particulier. Le pouvoir politique est souvent contraint à des exercices de grand écart pour conduire sa politique étrangère tout en maintenant un climat serein au sein de sa population. A ce titre, pour l'opération Iraqi Freedom en 2003, l'aéroport de Sib n'a été ouvert qu'à des avions de surveillance et de logistique.

En ce qui concerne la France, il pourrait être envisageable de faire figurer dans les accords de coopération, qui doivent être signés en 2007, la possibilité pour nos avions de patrouille maritime<sup>62</sup> de se déployer une ou deux fois par an en Oman, sous couvert d'activités opérationnelles conjointes en mer d'Arabie ou dans le détroit d'Ormuz. Pour l'heure, le stationnement d'avions militaires français au sultanat pour des exercices communs n'est soumis à aucune restriction.

Si nos liens avec Oman ont toujours été solides, si les perspectives semblent bonnes, il convient d'envisager l'avenir avec prudence car le sultanat présente des fragilités internes susceptibles de menacer nos relations.

## 2. UNE REALITE FRAGILE

### 2.1. **L'héritage britannique**

Depuis 2001, les actions de coopération militaires avec Oman évoluent très sensiblement. Il convient de conserver un optimisme mesuré sur le sujet. Le sultan Qabous, soucieux de la sécurité d'Oman à long terme, a toujours maintenu un lien très fort avec la Grande Bretagne, quand bien même il pourrait être en opposition avec les autres pays du Moyen Orient. La présence britannique diminue<sup>63</sup> mais reste encore importante<sup>64</sup>. C'est en Oman qu'elle est la plus forte au Moyen Orient ; l'influence américaine étant plus marquée dans les autres pays.

La France est indéniablement appréciée dans ce pays, mais la grande Bretagne est favorite ; la pérennité de notre relation avec Oman n'est pas acquise, elle à construire, à entretenir. Dans nos relations avec le sultanat, Bruno Le Cour Grandmaison parle de « ménage à trois ». La Grande

---

<sup>60</sup> Forward Logistique Site : point de ravitaillement pour nos pétroliers à destination du groupe aéronaval ou amphibie à la mer.

<sup>61</sup> SNA : Sous-marin Nucléaire d'Attaque

<sup>62</sup> ATL2.

<sup>63</sup> Au début des années 90, les chefs d'état major d'armées du sultanat étaient encore britanniques.

<sup>64</sup> Quatre vingt dix officiers britanniques servent encore à ce jour dans les armées omanaises.

Bretagne demeure présente dans de nombreux domaines de l'Etat et de la société omanaise. Pour de nombreuses années encore, nos relations avec le sultanat ne pourront pas rivaliser en intensité avec celles de la Grande Bretagne.

## 2.2. Les limites françaises

### 2.2.1. *Un manque de fidélité diplomatique*

La France manque de fidélité diplomatique. Oman est le dernier pays que nos dirigeants politiques visitent, s'ils en ont le temps. Ils y passent une demi-journée quand leurs homologues des autres grandes puissances s'y arrêtent deux à trois jours. Les omanais ne sont pas dupes, ils s'en indignent parfois. Dans la perspective de signatures de gros contrats d'armement<sup>65</sup>, trois visites ministérielles ont eu lieu en 2004<sup>66</sup>. En 2005, soit après la signature, on ne relève qu'une seule visite touristique de Michèle Alliot-Marie pour le réveillon du 31 décembre, rehaussée d'une visite de courtoisie de circonstance au sultan. Ce manque de fidélité est préjudiciable pour les prochains contrats où la France sera en concurrence. Nos concurrents britanniques ou encore Allemands sont pragmatiques et développent une diplomatie plus active.

Oman est un pays que la France connaît mal. Il nous apparaît moins prévisible au plan politique que ses pairs du CCG, car le sultan qui concentre beaucoup de pouvoirs<sup>67</sup> n'a pas de successeur annoncé ou envisageable. Cette situation semble gêner notre diplomatie qui apprécie de voir sur l'avant. Le décryptage diplomatique semble à nos diplomates plus difficile qu'ailleurs.

Enfin la période post élection présidentielle en France est à construire. Le départ du président Chirac sera une perte diplomatique pour la France dans la région. Le nouveau président devra instaurer de nouvelles relations de confiance personnelles avec tous les souverains du CCG.

### 2.2.2. *Une incapacité à répondre à la demande*

Les pays du CCG sont pressés et disposent d'une très bonne trésorerie. Ils sont prêts à payer dès lors que les offres répondent rapidement et précisément à leurs demandes. Ils sont exigeants sur la qualité.

La France ne parvient pas à répondre à toutes les demandes. Oman n'est pas encore jugée prioritaire par nos entreprises qui se tournent davantage vers Dubaï ou encore Doha. Les demandes sont très fortes partout dans la région. Nos réponses sont parfois inadaptées et manquent de précisions<sup>68</sup> : elles ne sont pas retenues. Nos entreprises ont parfois encore une vision ancienne et décalée des Omanais qui ne sont plus des bédouins mais bel et bien des hommes d'affaires avertis,

---

<sup>65</sup> Cf. paragraphe 1.3.2. de la deuxième partie.

<sup>66</sup> Cf. annexe III.

<sup>67</sup> Il est Chef de l'Etat, ministre de la défense, des affaires étrangères, de l'économie et des finances.

<sup>68</sup> Pour le projet des frégates KHAREFF, Oman demandait des bateaux de moins de 120 mètres, en raison de la longueur des quais de leur base navale. La DGA a répondu avec un bateau de 135 mètres de long. Notre offre n'a pas été retenue. Mascate s'est tournée vers le projet britannique d'un bateau de 100 mètres.

formés dans les meilleures universités occidentales, qui négocient âprement et font jouer la concurrence.

En 2004, à l'occasion d'une visite en Oman, des journalistes interrogent Dominique de Villepin, Ministre des affaires étrangères, sur le sujet :

« - Monsieur le Ministre, le sultanat d'Oman est un pays riche du point de vue économique et riche en ressources touristiques et il peut accueillir des investissements étrangers. Cependant, nous constatons qu'il n'y a pas assez d'investissements français au sultanat d'Oman.

- L'une des raisons de ma visite est, bien sûr, d'encourager ce courant d'échanges et vous savez que nous avons de nombreux domaines d'excellence en ce qui concerne notre coopération dans les domaines énergétique, industriel et beaucoup d'autres. Notre souhait est effectivement d'élargir notre coopération au-delà de ces secteurs. Vous avez évoqué le tourisme, l'hôtellerie, il y a là des dimensions où les relations entre nos deux pays peuvent encore considérablement s'accroître et c'est bien à cela que nous voulons nous employer. Je crois que tout l'intérêt de la multiplication des visites que nous effectuons dans un sens ou dans l'autre, ici à Mascate, ou encore à Paris, sont des occasions de relancer, d'attirer, d'encourager justement ces investissements. Ces échanges sont intéressants dans les deux sens, et c'est pour cela que je serai heureux à chaque occasion et en particulier si mon collègue le ministre des Affaires étrangères peut se rendre à Paris prochainement, de le recevoir pour voir comment nous pouvons ensemble développer ces relations, c'est bien l'objectif que nous nous fixons<sup>69</sup>. »

Au bilan de nos insuffisances, notre pays se fait doubler par ses concurrents : Grande Bretagne, Allemagne, Corée, Japon, ou encore Inde.

### 2.2.3. *Accords de défense*

Seuls les Etats-Unis et la Grande Bretagne ont signé des accords de défense avec le sultanat. Il n'y a apparemment plus de place dans ce domaine pour notre pays. La France est par ailleurs déjà engagée au Qatar, aux Emirats Arabes Unis et au Koweït. Elle ne peut multiplier ce type d'accords dans la région.

Toutefois, Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, a récemment demandé que des accords soient recherchés pour mettre en place des exercices, des entraînements communs avec les forces armées omanaises. Oman est favorable à cette démarche, sous réserve de réciprocité. Des accords devraient être signés, sans doute à l'occasion du voyage dans la région du général Georgelin, chef d'état major des armées, au premier semestre 2007. Ils devraient prévoir des exonérations de taxes douanières pour la logistique militaire qui pourrait transiter par le sultanat. En retour, des facilités seraient réservées aux militaires omanais pour entrer en France.

---

<sup>69</sup> Cf. site internet du ministère des affaires étrangères.

## 2.3. Les limites omanaises

### 2.3.1. *Un début de contestation du système politique*

#### 2.3.1.1. Le sultan, monarque absolu

Monarque le plus absolu de la péninsule arabique, le sultan Qabous, outre ses fonctions de chef de l'Etat, assume celles de premier ministre, ministre de la défense, des affaires étrangères et des finances. Il contrôle tout. Cet absolutisme est admis culturellement par la population qui reconnaît la qualité des résultats obtenus. Cependant, la frange la plus jeune manque de points de comparaison et peine à évaluer les progrès accomplis. Elle pourrait avoir tendance à remettre en cause ceux-ci, fragiliser la fin de règne du monarque et gêner la transition.

Aujourd'hui le sultan montre des signes flagrants de fatigue. De plus en plus éloigné de ses sujets, il ne s'adresse à eux qu'une fois par an. Ses tournées annuelles pour maintenir la cohésion nationale avec les tribus se résument aujourd'hui à des exercices convenus, mis en scène par les services du protocole. Les ministres sont en fonction dans les mêmes ministères depuis dix, voire vingt ans. La routine ajoutée à la lourdeur bureaucratique sont autant de signes qui trahissent un système à bout de souffle et qui commence à être contesté.

Sa succession reste obscure, le sultan n'a ni héritier direct, ni dauphin désigné. Dans les autres monarchies du Golfe, les héritiers au trône sont connus à l'avance, ce qui permet à l'opinion publique de se familiariser avec le futur souverain.

#### 2.3.1.2. Principe de succession

La constitution de 1996 prévoit que le successeur du sultan doit être un descendant mâle de Sayyid Turki Bin Saïd sultan et « un musulman judicieux, saint d'esprit et fils légitime de parents omanais musulmans ». Dans les trois jours suivants la mort du sultan, le conseil de la famille régnante désigne l'héritier du trône. Si le conseil ne parvient pas à s'accorder sur un nom, le conseil de défense confirme la désignation de la personne indiquée par le sultan défunt dans sa lettre au conseil de la famille régnante. Actuellement, Quabous n'a pas désigné de prince héritier et il est vraisemblable qu'il ne le fera pas officiellement. Le successeur le plus probable sera l'un des fils de son oncle défunt Tariq Bin Taymour. Il est prévu qu'il inscrive dans deux lettres le nom du successeur qu'il a choisi, ces lettres étant conservées dans deux lieux distincts et tenus secret.

Accorder la succession à une lignée particulière de la famille royale constitue une rupture népotique dans l'histoire de l'Oman intérieur qui se confond avec la tradition ibadite fondée sur un principe électif et cooptatif. Le verrouillage institutionnel du principe de succession a suscité une certaine opposition en Oman.

#### 2.3.1.3. Oligarchie

Il y a un ressentiment général contre l'élite politique confondue avec l'élite économique dont les prébendes augmentent. Leur train de vie choque les omanais qui ont de plus en plus de difficultés à assurer leur subsistance.

Si la famille royale perçoit des bénéfices commerciaux et financiers substantiels, ils sont très inférieurs à ceux des grandes sociétés monopolistiques appartenant à la grande bourgeoisie arabe traditionnelle. Elle a construit sa fortune sur la redistribution des biens importés et a renforcé sa position grâce au système de *kafila*<sup>70</sup>. L'alliance stratégique entre le sultan et les élites marchandes qui conservent le monopole de l'économie du pays, gêne ou empêche le monarque pour engager une politique d'ouverture réformatrice plus libérale des marchés.

La monarchie résiste également au changement par crainte de voir surgir des foyers de déstabilisation comme l'a été la rébellion du Dhofar. A quoi il faut ajouter l'apparition de dissensions entre communautés ethniques et linguistiques, des difficultés socio-économiques croissantes, des germes de désunion nationale par perte des fondamentaux identitaires dans le cadre de la politique d'omanisation. Tradition et modernité s'affrontent là comme dans les pays soumis à une très forte emprise culturelle.

#### 2.3.1.4. Faible taux de participation électorale

En 2003, moins du tiers des citoyens se sont inscrits sur les listes électorales. Les autorités n'ont pas communiqué les taux de participation aux scrutins pour masquer la faible mobilisation des jeunes. Elle s'explique par leur dépit et le manque de confiance envers un conseil consultatif jugé inutile. Ce scepticisme n'incite guère à l'optimisme sur l'évolution démocratique du pays, sauf rupture brutale. Il témoigne cependant de la grande lucidité des jeunes dans leur appréciation du système politique omanais. Ce phénomène va fortement s'accroître, car aujourd'hui 52% de la jeunesse a moins de 15 ans.

#### 2.3.2. *Les fragilités de l'omanisation*

Constatant que l'importante croissance démographique accentue mécaniquement le taux de chômage, le sultan a lancé dans les années 90 une politique d'omanisation des emplois. Il incite les omanais à prendre progressivement des emplois jusqu'alors tenus par des expatriés de pays sous développés. Cette politique est difficile à mettre en place en raison d'un retard d'alphabetisation lié à un système d'éducation nationale sous équipé et des classes primaires souvent surchargées. Cette situation génère un pourcentage élevé de redoublements et conduit à un abandon scolaire élevé. Aujourd'hui Oman doit affronter l'arrivée sur le marché du travail d'une jeunesse quasiment illettrée, seulement capable de tenir les emplois les plus subalternes de la société.

Ainsi l'omanisation trouve ses limites dans les filières requérant une bonne formation technique ou technologique, ou une qualification particulière comme dans les secteurs liés à la banque ou l'assurance. La volonté d'omaniser ces secteurs, de l'avis d'homme d'affaires ou de directeurs de banques, s'est faite de manière trop radicale, en imposant aux entreprises des quotas pour employer en priorité des omanais. Les chefs d'entreprise se plaignent d'une main d'œuvre plus chère et souvent moins qualifiée que les expatriés indiens ou palestiniens. Un ancien haut

---

<sup>70</sup> Sponsor. Ce système empêche les investisseurs étrangers de détenir la majorité d'un capital et garantit aux nationaux le monopole du marché.

fonctionnaire passé dans le privé le résume d'une formule lapidaire<sup>71</sup> : « Aucun gouvernement ne pourra jamais forcer les entreprises à prendre des Omanais mal formés plutôt que des Indiens expérimentés et trois à cinq fois moins chers ». De manière plus explicite encore, le directeur d'une compagnie de services pétroliers expose la façon pour contourner cette disposition<sup>72</sup> : « A emploi équivalent, un Omanais représente une charge financière 50 % plus importante qu'un Indien, et ce en comptant les pénalités financières liées à l'attribution d'une carte de travail pour un expatrié. Remplacer un Indien par un Omanais poste à poste est impossible. Vous pouvez demander à un salarié indien de rester deux ans nuit et jour sur le site pétrolier dans le désert pour 35 RO<sup>73</sup> par mois et vous contenter de lui payer un billet d'avion pour prendre des vacances tous les deux ans. Avec un Omanais ce n'est pas possible parce qu'il a une famille : il va demander à rentrer à Mascate du mercredi soir au samedi matin, ou rentrer une semaine sur quatre. En outre, son salaire sera de 120 RO. Je préfère donc payer un Omanais et lui demander de rester chez lui, et garder l'Indien en poste ».

A cette résistance des employeurs face au remplacement des expatriés par des nationaux, s'est longtemps ajouté la réticence des jeunes Omanais à remplir des tâches subalternes non qualifiées, souvent jugées honteuses parce qu'assimilées à un domaine réservé aux expatriés asiatiques. Or à l'heure de la saturation de la fonction publique et de l'omanisation du privé, les Omanais et les expatriés se retrouvent côte à côte sur le marché de l'emploi. Ils luttent pour le même poste ou sont mis en demeure de coopérer plutôt que de simplement cohabiter. Les employés omanais acceptent mal d'être placés sur un pied d'égalité professionnelle avec des expatriés qu'ils ont pris l'habitude de considérer comme étant au service de leur pays. Actuellement, des officiels du ministère de la main d'œuvre évoquent en privé le chiffre de 300 000 demandeurs d'emploi, soit un taux de chômage approchant le seuil des 30 %.

### 2.3.3. « Une jeunesse en fuite »

Les autorités observent avec préoccupation le comportement d'une jeunesse désœuvrée, fascinée par les attraits de Dubaï, avec ses lieux de détente et de distraction, située à une heure et demie de voiture de Mascate. La jeunesse souvent désenchantée, désorientée et déprimée par le manque de perspectives, recherche un salut dans la déviance ou l'utopie. Elle se tourne soit vers la délinquance<sup>74</sup> qui constitue déjà un problème de sécurité intérieure, soit en direction d'un idéal religieux pour oublier les problèmes du quotidien. La jeunesse est alors récupérée par les mouvements religieux caritatifs et prosélytes, manipulés par la composante tribale traditionaliste. Par une politique ferme et vigilante le sultan a réussi jusqu'alors à juguler l'émergence de mouvements fondamentalistes. Il est toutefois, permis de s'interroger sur sa capacité à résister sur le long terme. En effet ce phénomène est susceptible de s'amplifier avec la croissance

---

<sup>71</sup> Marc Valéri, *Les Etudes du CERI* - n° 122 - décembre 2005.

<sup>72</sup> Marc Valéri, *Les Etudes du CERI* - n° 122 - décembre 2005.

<sup>73</sup> Rials omanais.

<sup>74</sup> Consommation d'alcool, trafic de drogue, prostitution, voire criminalité.

démographique, associée à la paupérisation des zones urbaines et suburbaines, terrain très favorable au développement d'un islamisme de combat sous le masque d'actions caritatives.

La dégradation de la situation économique accentue les tensions sociales. Elles se caractérisent par une précarisation des travailleurs indiens expatriés et par la recrudescence des comportements omanais racistes et xénophobes. De surcroît, ces tensions touchent aussi les omanais qui pour se protéger se réfèrent à l'ancienneté de leurs origines et font valoir leur plus grande « pureté ». Face à la montée de ces tensions qui minent le corps social, les références tribales resurgissent et poussent au confinement des diverses communautés et confessions. Cette évolution peut tendre à une remise en cause de l'unité nationale.

#### 2.3.4. *Des perspectives économiques limitées*

La stratégie d'ouverture d'Oman repose sur ses matières premières, ses capacités énergétiques et son exceptionnelle position stratégique, au carrefour du sous continent indien, de l'Iran et de la corne de l'Afrique. Toutefois le bilan de la diversification reste mitigé.

##### 2.3.4.1. Le port de Salaalah

Le port de conteneurs de Salaalah a pour vocation de permettre au sultanat de renouer avec sa tradition maritime tournée vers l'Afrique orientale et l'océan indien. Malgré une situation géographique unique, le sultanat intéresse peu les investisseurs étrangers comparativement au micro monarchie dotés d'immenses richesses en hydrocarbure, gaz et présentant de surcroît un bon marché pour les placements financiers (EAU, Qatar, Koweït). Oman résiste mal à cette concurrence. Salaalah ne parvient pas à s'imposer devant Jebel Ali le port de Dubaï, véritable plaque tournante de l'économie du Golfe, entièrement intégrée à l'économie mondiale. Il en est de même avec les zones franches de Bahreïn et de l'île koweïtienne de Faylâka, futurs centres d'intérêt pour les investisseurs régionaux et internationaux, tout comme l'Irak qui, sorti de la guerre, récupérera une position économique dominante dans la région.

##### 2.3.4.2. Le gaz

Oman espère beaucoup de l'exploitation de ses nouveaux gisements de gaz, or plusieurs incertitudes pèsent sur les choix stratégiques du sultanat, notamment en termes de concurrence régionale et de débouchés. En effet le Qatar et l'Iran concentrent à eux deux 30 % des réserves mondiales de gaz, dont les coûts d'extraction sont très avantageux et donc très compétitifs. Le même problème se pose pour l'aluminium, puisque le Bahreïn se situe déjà au cinquième rang mondial, tandis que Dubaï est aussi très actif dans le secteur.

Le gaz naturel ne sera jamais en mesure de remplacer le pétrole du point de vue des revenus de l'Etat. Les autorités commencent à le reconnaître officieusement, en évaluant à 10 % la part espérée du gaz dans le PIB en 2020. Si les revenus liés au gaz naturel ont atteint 480 millions de RO en 2004, ils ne représentent encore que 5 % de ceux du pétrole. Le marché du gaz est différent de celui du pétrole puisque les clauses des contrats sont passées très en amont de la

production ; ils ne peuvent pas être ajustés en fonction des évolutions du contexte politique ou économique. Enfin le développement des activités en relation avec l'exploitation du gaz naturel liquéfié nécessite une main d'œuvre hautement qualifiée, hors du champ des compétences de la majorité des Omanais.

#### ***2.3.4. Le tourisme***

Le sultanat d'Oman a accueilli près d'un million de visiteurs en 2004, dont plus d'un tiers venu des pays du golfe persique. Ce chiffre est en hausse de 50% par rapport à celui de l'année précédente. Il reste cependant très faible : la contribution au PIB du secteur du tourisme ne contribue au PIB qu'à hauteur de 1,1 %.

De nombreuses questions se posent quant à la stratégie adoptée par les autorités. Si les gigantesques investissements consentis paraissent rentables, en revanche les infrastructures touristiques à l'extérieur de la capitale sont inexistantes. Les occasions de dépenser, comme par exemple l'artisanat ou encore les animations, restent rares et aucun réseau d'information touristique ne permet au voyageur de se repérer. Par ailleurs, le sultanat se présente comme une destination lointaine pour les publics qu'il vise. Les Européens peuvent trouver en Afrique du Nord le même type de dépaysement et de prestations ; quant aux Asiatiques ils préféreront Bali ou la Malaisie. En voulant concilier ouverture au tourisme et volonté légitime de préservation sociale et environnementale, le gouvernement n'a pas encore su trouver le juste équilibre qui permettrait au pays de tirer parti de son énorme potentiel touristique.

#### ***2.3.5. Les limites du non alignement régional***

Oman, on l'a vu, a toujours su entretenir de bonnes relations avec l'Iran, aussi bien du Shah que des Mollahs. Véritable pont entre le monde arabe et le monde perse, Oman peut être un atout dans le jeu diplomatique français dans la région. Le sultan a pu servir d'intermédiaire occulte et faire passer des messages vers l'occident, sa stature pourrait lui permettre de jouer un rôle de médiateur dans le cadre de la résolution des problèmes qui opposent l'Iran aux occidentaux.

Cet atout Omanais est cependant fragile. Si d'aventure l'Iran venait à exercer une pression très forte sur les pays arabes du Golfe pour étendre son hégémonie sur les deux rives du golfe persique, il est vraisemblable qu'Oman, se rangerait du côté de ses pairs arabes du CCG et cesserait pour un temps ses relations diplomatiques avec l'Iran perse.

## CONCLUSION

Le choc du 11 septembre a conduit les Etats Unis à renforcer leur présence en Péninsule arabique. Cette région est centrale pour la stabilité mondiale : cœur énergétique de la planète, elle porte également les germes de fanatismes nourrissant une part importante du terrorisme international. Pour des raisons d'ordre économiques, énergétiques et de sécurité, la France doit également conserver de bonnes positions au Moyen Orient.

D'une façon générale, les pays de la péninsule arabique ont peur de leur voisin iranien. Ils craignent également de perdre le niveau de vie qu'ils connaissent avec la rente pétrolière. Cette peur les conduit tout naturellement à se placer sous la protection de la plus grande puissance militaire capable de garantir un bon niveau de stabilité dans la région. Les Etats-Unis confortent ainsi sans grande difficulté leur position dominante au Moyen Orient.

Le sultanat d'Oman continue de se distinguer des pays de la zone, comme il l'a toujours fait au cours de son histoire. Ce pays est différent de ses pairs du CCG. A certains égards il nous ressemble et d'ailleurs nous apprécie. Nos relations diplomatiques, militaires et commerciales avec le sultanat sont encore timides. Elles existent néanmoins et sont jugées plutôt réussies par Fatiha Dazi- Héni<sup>75</sup>. Elles pourraient se renforcer davantage dans le développement du tourisme par exemple.

Cette appréciation mérite d'être tempérée par quelques réserves. Oman montre aujourd'hui des signes de fragilité : risque de désunion nationale, conflit de génération, enseignement insuffisant, système politique vacillant, économie insuffisamment diversifiée. Ces germes de fractures sont inquiétants pour l'avenir ; ils sont susceptibles de porter atteinte aux relations que la France pourrait continuer de tisser avec ce pays. Après la mort du sultan Qabous, il est permis de s'interroger sur le prolongement de la politique actuelle du sultanat ; une période troublée est à craindre.

En somme, si la coopération franco-omanaise a été fructueuse, elle pourrait être prolongée de façon prudente dans des domaines militaires et commerciaux porteurs d'une plus value rapide ne nécessitant pas d'investissement important.

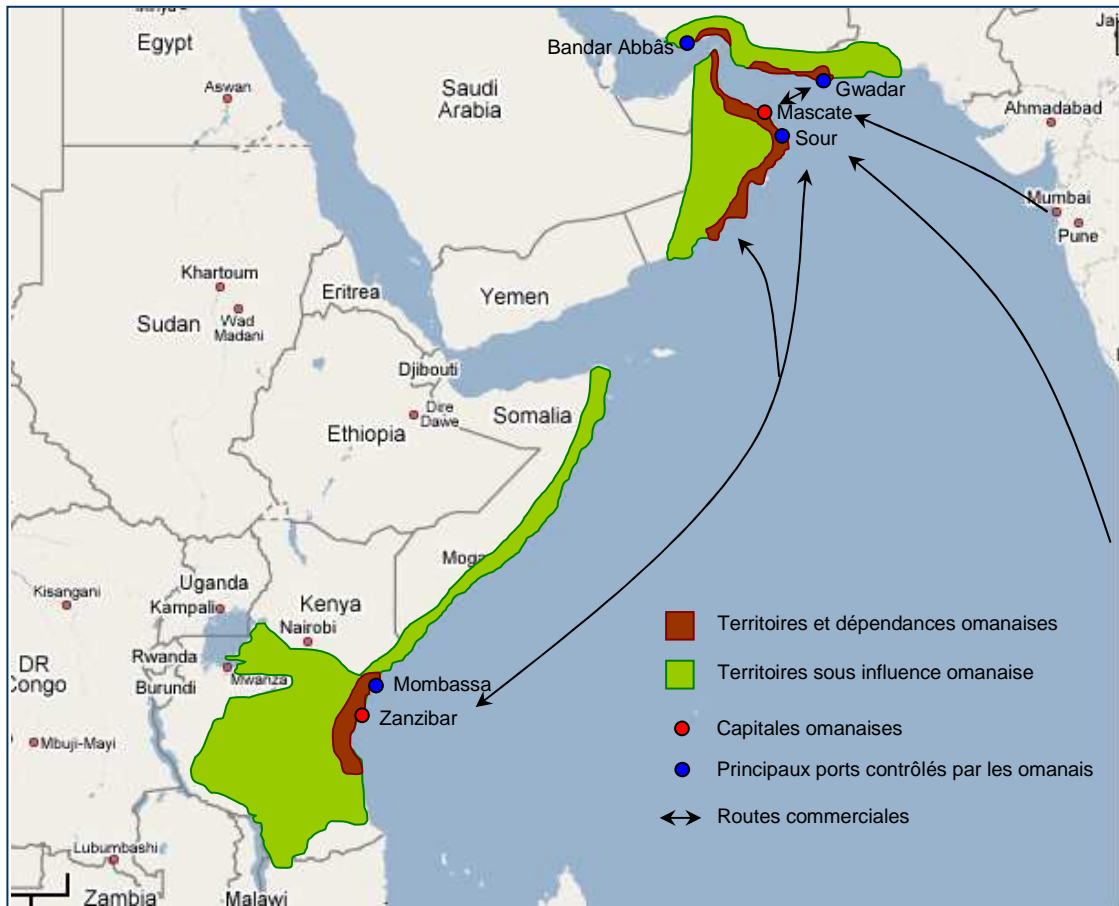
---

<sup>75</sup> Entretien du 25 janvier 2007.

# ANNEXE I

## Oman, thalassocratie

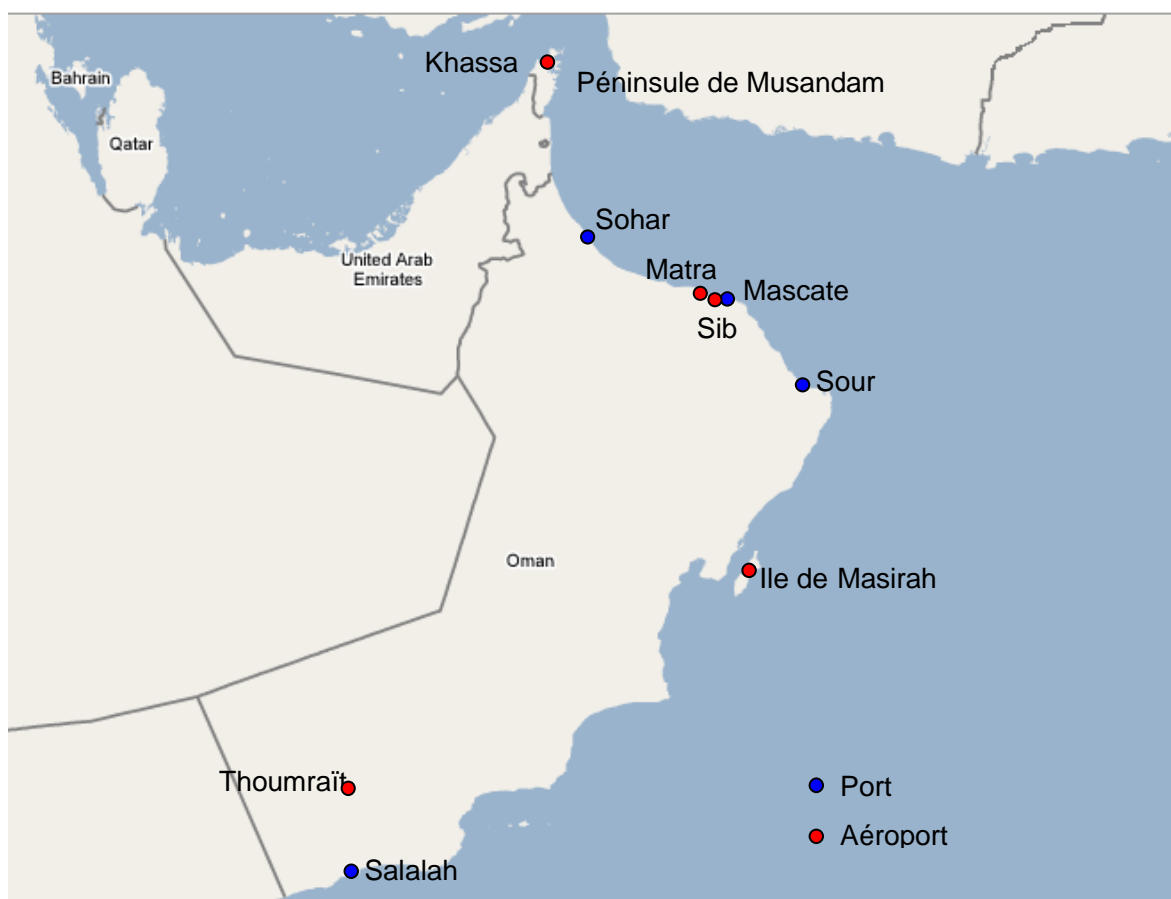
Territoires omanais vers 1850



## ANNEXE II

### Carte du sultanat d'Oman

Points d'appui militaires potentiels



## ANNEXE III

### Bilan des relations bilatérales

#### 1. ACTEURS

Ambassadeurs :

- M. Jaifer Bin Salem Bin Ali Al-Said depuis le 26 novembre 1999 ;
- M. Marc Barety depuis le 29 juin 2004.

Présidents de groupe d'amitié :

- A l'assemblée nationale, M. Patrick Herr ;
- Au Sénat :
  - o M. Daniel Goulet, également président France-Pays du Golfe ;
  - o M. Aymeri de Montesquiou, président délégué France-Oman.

Expatriés : la communauté française au sultanat est riche de 450 Français résidents.

#### 2. VISITES

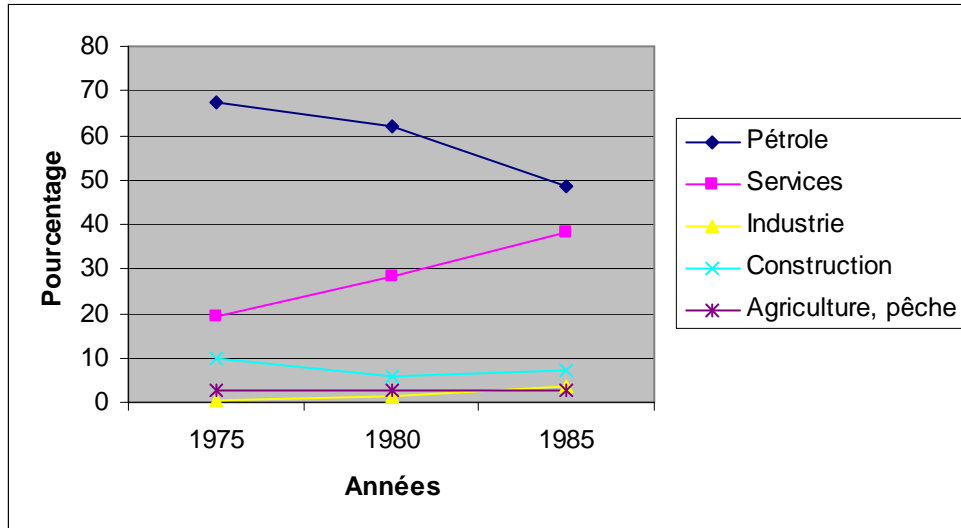
Visites en France	Visites en Oman
1994	
	10 et 11 avril : François Léotard, ministre de la défense.
	16 et 17 octobre : Alain Juppé, ministre des affaires étrangères.
1995	
	24 avril – 1 <sup>er</sup> mai : Amiral Jacques Lanxade, chef d'état major des armées.
	08 octobre : Jean de Lipkowski, envoyé spécial du président de la République.
	16 au 18 décembre : Bertrand Dufourcq, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

Visites en France	Visites en Oman
1996	
04 mars : - Sayyid Shihab Bin Tariq Al-Said, chef d'état major de la marine, - Sayyid Haitham, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.	
1 <sup>er</sup> juillet : Entretien à Paris entre le président de la République et le sultan Qabous.	
27 novembre : Sayyid Haitham, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.	
1997	
26 au 28 mars : Ahmed Macki, ministre délégué de l'économie.	
04 septembre : Yusuf Bin Abdullah Bin Alawi, ministre délégué des affaires étrangères.	
	09 et 10 novembre : Bertrand Dufourcq, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.
1998	
19 au 21 octobre : M. Al Romshi, ministre du pétrole.	
1999	
22 juin : Entretien à Paris entre le président de la République et le sultan Qabous.	
2000	
	10 juillet : Alain Richard, ministre de la défense. Entretiens avec le sultan et avec son homologue.
	30 septembre : Loïc Hennekinne, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.
	12 au 19 novembre : Groupe d'amitié de l'assemblée nationale, emmené par son vice président M. Reitzer.

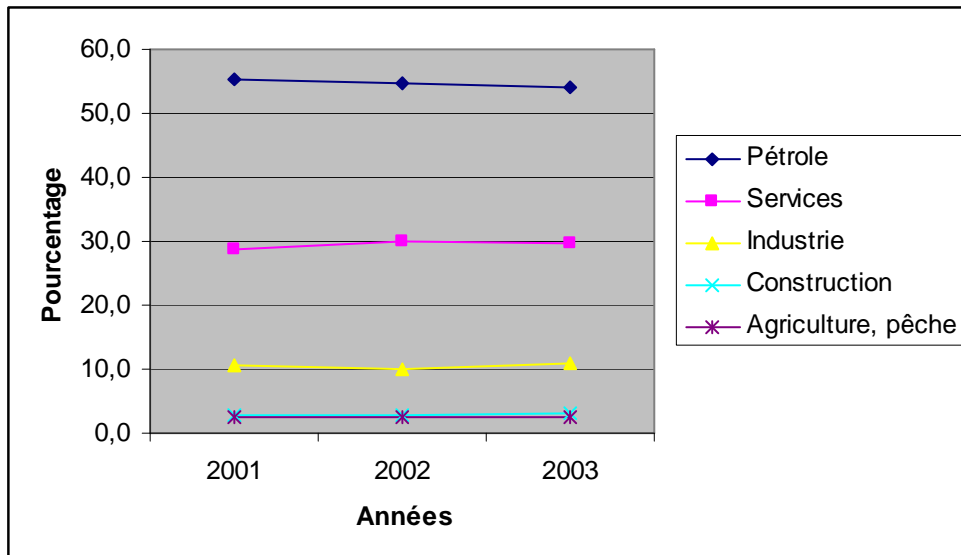
Visites en France	Visites en Oman
2001	
20 juin : Entretien au Bourget entre Sayyid Badr Al Bussaidi, ministre délégué de la défense et Alain Richard.	28 avril au 1 <sup>er</sup> mai : Général Kelche, chef d'état major des armées.
2002	
Février : Entretien entre Hubert Védrine et son homologue.	12 au 14 décembre : Renaud Muselier, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.
2003	
1 <sup>er</sup> juillet : Entretien à Paris entre le président de la République et le sultan Qabous.	
04 juillet : Yusuf Bon Abdullah Bon Alawi, ministre délégué des affaires étrangères.	
2004	
12 au 16 juin : Sayyid Badr Bin Saoud Al Busaidi, ministre délégué de la défense.	12 janvier : Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères, entretien avec le sultan.
	26 avril : Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense.
	21 et 22 décembre : Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, du tourisme et de la mer.
2005	
	29 au 31 décembre : Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, entretien avec le sultan.
2006	
/	13 au 17 septembre : Daniel Goulet, Sénateur de l'Orne et Président du groupe d'amitié France-Pays du Golfe au Sénat.
2007	
/	/

## ANNEXE IV

### Partition du PIB



Source : LE COUR GRANDMAISON Bruno, *Le sultanat d'Oman*, Paris ; Karthala, 2000, p 238.



Source : *The Middle East and North Africa 2006* ; Routledge, Taylor & Francis group; London & New York; 2006, p 884.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. PERSONNES RENCONTREES

- Capitaine de Vaisseau Bertrand de LIGNIERES, Chef du bureau EMA/RI Moyen Orient Maghreb, 18 décembre 2006, ministère de la défense, EM ; ancien attaché de défense près l'ambassade de France à Mascate
- Un diplomate<sup>76</sup> de la direction de l'Afrique du nord et du Moyen Orient, 12 janvier 2007, ministère des affaires étrangères, Paris.
- Fatiha DAZI-HENI, expert Moyen Orient, 25 janvier 2007, ministère de la défense, DAS.

### 2. OUVRAGES EN FRANÇAIS

- Commandant AL RAWAS, *Les relations omano-françaises et les horizons de l'avenir* ; la Tribune du CID ; 1995.
- Commandant AL SINAWI, Hilal, *Position particulière d'Oman dans la géostratégie de la région du détroit d'Ormuz* ; mémoire du CID, 1998.
- CHENEVRIERE Alain, *Oman, le sultanat de l'encens*, Ed. Vilo, Paris ; 1997.
- DAZI-HENI Fatiha., *Monarchies et société d'Arabie, le temps des confrontations*; Ed. Sciences Po, les presses, Paris ; 2006.
- LAVERGNE Marc et DUMORTIER Brigitte, *L'Oman contemporain, Etat, territoire, identité*, Editions Khartala, Paris ; 2002.
- LE COUR GRANDMAISON Bruno, *Le sultanat d'Oman* ; Editions Khartala ; Paris ; 2000.
- VALERI Marc, *L'Etat-Qabous. Identité nationale et légitimité politique au sultanat d'Oman (1970-2005)*, thèse de doctorat, Sciences Po, chaire Moyen orient méditerranée, 2005.
- VALERI Marc, *Le sultanat d'Oman en quête d'un second souffle, un régime aux prises avec la nécessaire diversification de son économie et l'émergence de revendications identitaires*, Les études du CERI, n° 122, Paris ; décembre 2005.

### 3. OUVRAGE COLLECTIF EN ANGLAIS

- *The Middle East and North Africa 2006*; Routledge, Taylor & Francis group; London & New York ; 2006.

---

<sup>76</sup> A souhaité conserver l'anonymat en raison de sa liberté de propos.

#### 4. ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- DA LAGE Olivier, *le monde diplomatique*, novembre 1985.
- ISNARD Jacques, « Les Américains installent une base au Qatar », *Le Monde*, 24 août 2002.
- J.-F.T., « France Oman : moins de ventes plus d'investissements », *LE MOCI*, n°1728, 10 novembre 2005.
- LASTERLE Philippe, « La Marine, la France et le sultanat d'Oman : aperçu des relations franco-omanaises à travers le prisme naval », *revue du service historique de la défense*, 07 mars 2003.
- NAÏM Mouna, « Tensions dans la péninsule Arabique », *Le Monde*, 05 avril 2006.
- TAWA Habib, « L'île du désert », *Le Nouvel Afrique Asie*, n°163, avril 2003.
- ZECCHINI Laurent, « Les ventes d'armes de la France ont augmenté de 60 % en 2004 », *Le Monde*, 22 décembre 2005.

#### 5. ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

- BLANCHE Ed, « Winds of change, the gulf states security » ; *Jane's Defence Weekly*, 09 février 2005.
- KATZMAN Kenneth, « The Persian Gulf States: issues for US policy, 2006 » ; Congressional research service, the library of Congress, 21 août 2006.
- RABI Uzi, « Oman's foreign policy: the art of keeping all channels of communication open » ; *Orient (Leverkusen)*, P4° 3529, 2005-4, pp. 549-564.
- RABI Uzi, « Oman and Arab-Israeli conflict: the reflection of a pragmatic foreign policy » ; *Israeli affairs*, 2005-7, pp. 535-551.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>FICHE DOCUMENTAIRE</b>	<b>2</b>
<b>RESUME/SYNTHESE</b>	<b>3</b>
1. LA FRANCE DOIT-ELLE S'INTERESSER A OMAN ?	3
1.1. Les enjeux de la France au Moyen-Orient	3
1.2. Oman, un pays singulier du golfe	4
2. LES RELATIONS FRANCO OMANAISES	4
2.1. De bonnes relations	4
2.2. Une réalité fragile	5
<b>SOMMAIRE</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LA FRANCE DOIT-ELLE S'INTERESSER A OMAN ?</b>	<b>2</b>
1. LES ENJEUX DE LA FRANCE AU MOYEN-ORIENT	2
1.1. Une zone centrale pour la stabilité mondiale	2
1.1.1. Le Moyen Orient, cœur énergétique de la planète	2
1.1.2. La politique Américaine post 11 septembre 2001	3
1.1.3. Foyer de l'Islam et développement du terrorisme	3
1.1.3.1. L'Islam politique	3
1.1.3.2. Le terrorisme au Moyen Orient	4
1.2. La France en péninsule arabique	5
2. OMAN, UN PAYS SINGULIER DU GOLFE	6
2.1. Approche historique et religieuse de la différence	6
2.1.1. Une situation géographique «décisive »	6
2.1.2. Une histoire politique ancienne	7
2.2. Un pays modéré	8
2.2.1. L'Ibadisme	8
2.2.2. Tolérance	8
2.2.2.1. Humaine	8
2.2.2.2. Religieuse	9
2.2.2.3. Vis-à-vis des femmes	9
2.2.3. Sécurité	9
2.3. Une politique étrangère non alignée	10
2.3.1. Israël	10
2.3.2. USA	11
2.3.3. URSS	12
2.3.4. Iran	13
2.3.5. La ligne politique du sultan Qabous	13
2.3.5.1. Assurer la sécurité dans le Golfe et le détroit d'Ormuz	13
	39

2.3.5.2.	Conserver sa liberté d'action	14
2.3.5.3.	Eviter de rompre des relations diplomatiques	14
2.3.5.4.	Des frontières reconnues	15
2.3.5.5.	Neutralité et médiation plus qu'implication	15
2.4.	De nouveaux débouchés économiques	15
2.4.1.	Situation pétrolière	15
2.4.2.	La gestion de l'après pétrole	16
2.4.3.	Des marchés à conquérir	16
<b>DEUXIEME PARTIE : LES RELATIONS FRANCO OMANAISES</b>		<b>18</b>
1.	DE BONNES RELATIONS	18
1.1.	Brève histoire de nos relations	18
1.2.	La politique d'ouverture du sultan	19
1.2.1.	La nouvelle donne du 11 septembre	19
1.2.2.	Le regard du sultanat d'Oman sur la France	19
1.3.	Les réalisations françaises récentes	19
1.3.1.	La position française	19
1.3.2.	Contrats d'armement récents	20
1.3.3.	Coopération policière	21
1.3.4.	Relations économiques	21
1.4.	Points d'appui militaires	21
1.4.1.	Ports	21
1.4.2.	Aéroports	22
2.	UNE REALITE FRAGILE	22
2.1.	L'héritage britannique	22
2.2.	Les limites françaises	23
2.2.1.	Un manque de fidélité diplomatique	23
2.2.2.	Une incapacité à répondre à la demande	23
2.2.3.	Accords de défense	24
2.3.	Les limites omanaises	25
2.3.1.	Un début de contestation du système politique	25
2.3.1.1.	Le sultan, monarque absolu	25
2.3.1.2.	Principe de succession	25
2.3.1.3.	Oligarchie	25
2.3.1.4.	Faible taux de participation électorale	26
2.3.2.	Les fragilités de l'omanisation	26
2.3.3.	« Une jeunesse en fuite »	27
2.3.4.	Des perspectives économiques limitées	28
2.3.4.1.	Le port de Salaalah	28
2.3.4.2.	Le gaz	28
2.3.5.	Les limites du non alignement régional	29
<b>CONCLUSION</b>		<b>30</b>

<b>ANNEXE I Oman, thalassocratie</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXE II Carte du sultanat d'Oman</b>	<b>32</b>
<b>ANNEXE III Bilan des relations bilatérales</b>	<b>33</b>
1. Acteurs	33
2. Visites	33
<b>ANNEXE IV Partition du PIB</b>	<b>36</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>37</b>
1. Personnes rencontrées	37
2. Ouvrages en français	37
3. Ouvrage collectif en anglais	37
4. Articles de revues en français	38
5. Articles de revues en anglais	38
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>39</b>